

Université Abderrahmane Mira- Bejaïa
Faculté Des Sciences économiques, commerciales et de gestion



Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science de Gestion
Option Entrepreneuriat

Thème

*L'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à
la création d'entreprise*

Réalisé par :

M^{elle} BEN MESSAOUD Cylia

M^r LOUNNAS Ferhat

Encadré par :

M^r Chabi Tayeb

Juin 2022

Remerciements

*En tout premier lieu, on remercie le bon dieu, tout puissant, de nous
Avoir donné la force pour survivre, ainsi que l'audace pour dépasser
Toutes les difficultés.*

*On tient à remercier **M^r Chabi** pour ses orientations et son aide durant
l'encadrement*

*Nos remerciements s'adressent à tous nos enseignants de la faculté des
Sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences
Commerciales, pour tous leurs encouragements.*

*Enfin, une pensée toute particulière à nos familles pour leurs soutiens et
L'intérêt que chacun a porté pour notre travail. Merci de votre
Soutien, vos encouragements et votre présence tout au long de nos
Cursus.*

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail qui est le fruit de plusieurs années d'étude à :

Mes chers parents pour l'amour qu'il m'ont toujours donné, pour leurs sacrifices pour leurs soutiens tout au long de mon existence, pour leurs encouragements et toute l'aide qu'ils m'ont apportée durant mes études, je vous serai reconnaissante toute ma vie, qu'Allah vous accorde longue vie et la bonne santé.

*A mes chers frères : Zinedine, Fares, et Salim.
A ma chère sœur Nouara qui était toujours à mes cotés*

*A ma deuxième sœur Lynda
A toutes mes copines en particulier Dalila et à toute ma famille*

Cylia

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail à :

- *A la personne devant laquelle tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer mon amour et mon affection pour elle, à l'être qui m'est le plus chère, à ma douce mère.*
- *A mon cher père qui a payé des années d'amour et de sacrifices le prix de ma façon de penser.*
- *A mon cher frère et chère sœur, Aghilas et Thiziri*
- *A mes chères amies.*

Ferhat

Sommaire

Introduction générale	9
Chapitre I : L'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise	
Introduction de chapitre	4
Section 01 : la culture entrepreneuriale	4
Section 02 : les dispositifs d'aides à la création d'entreprise	17
Section 03 : l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aides et d'accompagnement :	25
Conclusion de chapitre	33
Chapitre II: Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides	
Section 01 : méthodologie de l'enquête	34
Section 02 : Analyse des résultats de la première enquête :	36
Section 03 : Analyse et interprétation des résultats du deuxième questionnaire	66
Conclusion de chapitre	75
Conclusion Générale	77
Listes bibliographique	
Annexes	

Liste des abréviations

ANADE : Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune

ANEM : Agence Nationale de l'Emploi

APSI : Association de Prévention Soins et Insertion

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CAP : Croissance Autonome Pérennité

CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des non Salaries

CNAS : Caisse Nationale d'Assurance Sociale des travailleurs Salariés

CDD : Contrat de travail à Durée Déterminée

DA : Dinar Algérien

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

PIC : Pérennité Indépendance Croissance

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PSCE : Plan de Soutien à la Croissance Economique

PNR : Prêt Non Rémunéré

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs par spécialistes en comportement.....	13
Tableau N° 2 : la taille de l'échantillon de notre enquête	35
Tableau N° 3 : répartition des entrepreneurs selon le sexe	37
Tableau N° 4 : la répartition selon la faculté d'étude.....	38
Tableau N° 5 : répartition selon les préférences professionnelles.....	40
Tableau N° 6 : répartition selon l'intention de création d'entreprise	41
Tableau N° 7 : répartition selon les types de la création d'entreprise	42
Tableau N° 8 : répartition selon le degré de l'intention de création d'entreprise.....	43
Tableau N° 9 : répartition selon la période de l'idée de création d'entreprise	44
Tableau N° 10 : Répartition par degré de vouloir entreprendre selon différents énoncés.....	46
Tableau N° 11 : répartition selon l'existence de l'idée d'entreprendre	49
Tableau N° 12 : répartition selon les facteurs de provenance de l'idée de projet	50
Tableau N° 13 : répartition des informations collectées	51
Tableau N° 14 : : répartition selon les moyens de financement de projet de création d'entreprise	52
Tableau N° 15 : répartition des chances de l'échec ou de réussite de projet.....	54
Tableau N° 16 : répartition selon le taux d'imitation des entrepreneurs	55
Tableau N° 17 : répartition de l'influence des personnes sur la décision d'entreprendre.....	56
Tableau N° 18 : répartition selon la capacité d'entreprendre	58
Tableau N° 19 : répartition selon l'impact de la formation sur la création d'entreprise	60
Tableau N° 20 : répartition des formations spécifiques à la gestion.....	61
Tableau N° 21 : répartition selon la connaissance de la maison d'entrepreneuriat	62
Tableau N° 22 : répartition des obstacles de la mise en œuvre des idées de projet	63
Tableau N° 23 : répartition des dossiers de création d'entreprise et d'administration.....	66
Tableau N° 24 : répartition selon la durée de traitement de dossier.....	68
Tableau N° 25 : répartition selon la méthode de communication	68
Tableau N° 26 : répartition selon le montage de dossier	69
Tableau N° 27 : répartition selon les méthodes de financement	70
Tableau N° 28 : répartition selon le délai d'obtention des aides financières	71
Tableau N° 29 : répartition selon l'avis des enquêtées sur le délai d'obtention des aides	71
Tableau N° 30 : répartition selon la suffisance des aides financières	72
Tableau N° 31 : répartition selon l'accompagnement des dispositifs	73

Liste des figures

FigureN°. 1 : Paradigmes de l'entrepreneuriat	8
FigureN°. 2 : Le processus d'aide et d'assistance à la création et au développement des entreprises.....	29
FigureN°. 3 : Présentation graphique des entrepreneurs selon le genre	37
FigureN°. 4 : Présentation graphique de la population selon leurs facultés d'étude	39
Figure N°. 5 : Présentation graphique des préférences professionnelle	40
FigureN°. 6 : Présentation graphique de l'intention de création d'entreprise	41
FigureN°. 7 : Présentation graphique des types de création d'entreprise.....	42
FigureN°. 8 :Présentation graphique de degré de l'intention de création d'entreprise	44
FigureN°. 9 : Présentation graphique sur l'apparition de l'idée de projet :	45
FigureN°. 10 : Présentation graphique de degré de vouloir entreprendre selon différents énoncés	48
FigureN°. 11 : Présentation graphique de l'existence de l'idée d'entreprendre	49
FigureN°. 12 : Présentation graphique des facteurs de provenance de l'idée de projet	50
FigureN°. 13 : Présentation graphique des informations collectées	51
FigureN°. 14 : Présentation graphique des moyens de financement de projet de création d'entreprise.....	53
Figure N°. 15 : Présentation graphique des chances de l'échec ou de réussite de projet	54
FigureN°. 16 : Présentation graphique d'imitation d'entrepreneur	55
FigureN°. 17 : Présentation graphique de l'influence de l'entourage sur la décision d'entreprendre ..	57
FigureN°. 18 : Présentation graphique des capacités d'entreprendre.....	59
FigureN°. 19 : Présentation graphique de l'impact de la formation sur le désir de création d'une entreprise	60
FigureN°. 20 : Présentation graphique de la population selon la formation de gestion	61
FigureN°. 21 : Présentation graphique sur la connaissance de la maison de l'entrepreneuriat.....	62
FigureN°. 22 : Présentation graphique des obstacles	65

Introduction générale

L'entrepreneuriat est considéré dans notre monde occidental comme un phénomène de société. C'est rare d'observer un tel objet social qui traverse les mondes politique, médiatique, économique et éducatif en recevant autant de faveurs. L'entrepreneuriat véhicule des croyances, transporte l'imaginaire vers des visions nouvelles de la société, porte l'espoir d'un mieux-être, d'une réussite économique et sociale et de la reconnaissance qui l'accompagne.

L'entrepreneuriat en Algérie est né dans sa majorité après l'indépendance, il n'a évolué que très lentement sans disposer d'une infrastructure et d'une superstructure adaptées, ni d'une expérience historique acquise. Toute au long de la période post- indépendance et jusqu'au début des années 80, les investissements sont réservés à l'Etat, il n'y a pas de politique encourageante à l'égard du secteur privé.

Ce n'est qu'à partir des années 1980 et des années 1990 que l'Etat a changé son comportement vis-à-vis du secteur privé et devient un incitateur pour les investissements privés et ce peut être justifié par la crise économique qui a réduit la capacité budgétaire de l'Etat, et l'entreprise privée se présentait comme la seule issue pour la création d'emplois et la réduction du taux de chômage qui a rapidement augmenté.

L'Etat a mis donc, en place une série de lois pour stimuler l'investissement privé dans l'objectif de créer de la richesse et de l'emploi. Cette libéralisation des capitaux ainsi que l'ouverture vers une économie de marché permettent la création de plusieurs entreprises en vue de créer de l'emploi en général et s'auto-employer en particulier.

L'entreprise constitue un agent économique qui contribue à la création de richesses et d'emplois. Elle est placée au cœur des questions du développement socio -économiques d'un territoire. De nos jours, la création d'entreprise occupe une place particulière dans les politiques publiques, elle pourrait constituer une alternative à la résorption du chômage.

La lutte contre le chômage est devenue une priorité majeure des politiques publiques des Etats en adoptant des mesures incitatives et parfois impératives.

En Algérie, la problématique du chômage s'est posée davantage depuis la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché qui s'est caractérisée par la libéralisation économique et le désengagement de l'Etat de la sphère économique avec fermeture de l'essentiel des entreprises publiques.

Face à ce phénomène, l'Algérie essaie de mettre en place un environnement favorable à la création d'entreprises privées qui est un préalable pour la prise en charge des questions économiques et sociales.

Toutefois, il y a lieu de souligner que l'objectif majeur visé par ces mesures est la prise en charge du problème du chômage qui est jusque-là ne cesse de prendre des proportions inquiétantes.

Pour mettre en place un climat économique convenable à la création d'entreprise et pour soutenir l'entrepreneuriat, l'Etat, a mis en place, en plus d'un apport personnel, un groupe d'institutions et d'organismes afin d'encourager la PME et d'aider les jeunes promoteurs et entrepreneurs, ainsi qu'un nombre de dispositifs d'aide à la création d'entreprises et à la promotion d'investissement tel Principalement, ces dispositifs sont : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM), L'Agence de Développement de l'Investissement (ANDI).

Notre problématique consiste à montrer l'influence exercée par les dispositifs sur l'entrepreneuriat, création d'entreprises et l'emploi, et leur contribution au financement de l'emploi au niveau national, puis l'apporter au niveau de la wilaya de Bejaia.

Dans notre travail de recherche, nous allons se concentrer sur la problématique de la création d'entreprises à l'aide des dispositifs, ainsi nous posons la question suivante : **quelle est le rôle de l'entrepreneuriat et des dispositifs tel que (ANSEJ, ANGEM, CNAC) dans la création d'entreprise, ?**

Pour pouvoir répondre à notre question centrale, plusieurs autres questions sous-jacentes ont été soulevées, tels que :

- Qu'est-ce qu'un dispositif d'aide à l'emploi ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre par les dispositifs pour aider les jeunes promoteurs à réaliser leurs investissements ?
- les différents organismes d'emploi jouent- ils vraiment un rôle dans la création des entreprises ?
- Quelle est la procédure de financement de création d'entreprise via les organismes (ANSEJ, ANGEM, CNAC) de Bejaïa ?

Avant de répondre à ces questions certaines hypothèses s'imposant :

Hypothèses de recherche

- **H1:** Les dispositifs ont joués un rôle important dans la promotion de l'activité entrepreneuriale, car ces politiques ont permis d'attirer d'avantage de jeunes porteurs de projets et d'investissement.
- **H2:** les aides financières ainsi que les moyens mis en œuvre par les dispositifs facilitent la création d'entreprise pour les jeunes entrepreneurs.

Méthodologie de recherche

Pour répondre à notre problématique et afin de vérifier les hypothèses, nous allons suivre une méthodologie de recherche basée sur : une recherche bibliographique (Ouvrages, Revues, Mémoires, Thèses, ...) et une étude pratique, sur les étudiants de l'université et une autre au niveau des organismes d'emploi de la wilaya de Bejaïa tels que (ANSEJ, ANGEM et CNAC) et l'exploitation des divers documents statistiques fournis par le dispositif pour mieux approfondir dans notre thème.

Cette méthodologie nous a permis de partager notre travail en deux chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré à présenter une typologie sur l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

La première section traite le cadre conceptuel de l'entrepreneuriat dans lequel nous allons comprendre le phénomène de l'entrepreneuriat et l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise.

La deuxième section nous allons procéder à la présentation des différents organismes d'emploi tels que (ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI).

la dernière section traite la relation entre l'entrepreneuriat et les dispositifs public d'aide à la création d'entreprise.

Le deuxième chapitre sera consacré au travail que nous mènerons auprès d'un échantillon des étudiants et des organismes d'emploi de la wilaya de Bejaïa.

Les éléments essentiels de ce chapitre concerneront présentation de la méthodologie de l'enquête, puis l'analyse des résultats de cette enquête qui nous permettra de répondre aux préoccupations de notre problématique.

Chapitre I

L'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise

Introduction

L'entrepreneuriat prend de plus en plus de l'importance dans notre société. Les attentes sont multiples et revêtent des formes différentes et complémentaires. En tant que phénomène économique et social, l'entrepreneuriat est censé dynamiser les entreprises, participer à la création d'emploi.

Nous consacrerons ce chapitre à présenter une typologie sur l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, nous allons présenter dans un premier lieu la culture entrepreneuriale, et en deuxième lieu les différents dispositifs d'aide à la création, enfin nous allons traiter la relation de l'entrepreneuriat avec ses dispositifs.

Section 01 : la culture entrepreneuriale

L'entrepreneuriat n'est pas un phénomène économique et sociale mais aussi socioculturel, l'action entrepreneuriale ne peut se concevoir en dehors de la société à laquelle appartient l'entrepreneur.

1.1. Définition de la culture

La culture set le socle commun qui réunit plusieurs personnes vivant en commun. C'est un ensemble composé du système d'idées et du système de valeurs partagé sur un territoire donné.

La culture représente les manières d'être, de penser et d'agir des peuples, transmises de génération en génération .Elle est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels caractérisant un peuple .la culture influe sur les connaissances et les pratiques de l'individu, ses valeurs et ses comportements.¹

1.2. La culture entrepreneuriale

Chaque société a sa culture propre qui détermine les attitudes et les comportements de ses membres, comme résultat de son histoire, son système éducatif, sa politique, son économie, et autres facteurs qui influencent les méthodes de travail et d'organisations.

La culture entrepreneuriale serait en effet constituée de qualités et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener à

¹ BERREZIGA A et MEZIANE A «la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens», Colloque National sur : les Stratégies d'Organisations et d'Accompagnement des PME en Algérie ,P8.

terme. Elle se veut être comme une culture du projet, une culture tout particulière puisqu'elle vise à produire de la nouveauté et du changement. Elle se veut aussi être une culture de création et de construction.²

Selon LEGER JARNIOU(2008) :« la culture peut être envisagé aux niveau individuel mais aussi collectif dans la mesure où les deux se recoupent par l'appartenance d'un individu à une entité culturelle plus globale (normes, système de valeurs, etc.) »³

Selon FRANK JANSSEN, JULIEN « L'entrepreneuriat est intimement liée à la culture prévalant dans une société. S'il est question de culture, le système éducatif est évidemment concerné. Ce dernier, est en particulier le système universitaire joue un rôle primordial dans la création et la diffusion d'une culture entrepreneuriale. La plupart des gouvernements insistent d'ailleurs sur la nécessité de sensibiliser davantage les étudiants à l'entrepreneuriat afin de stimuler la création de valeurs et, et par conséquent, le développement économique ». ⁴

De ces définitions on pourra dire que la culture entrepreneuriale contient toutes les valeurs et croyances partagées, et les savoir- faire pour guider le comportement des individus, des organisations et de la population en générale dans l'entrepreneuriat.

1.3. L'entrepreneuriat

1.3.1. Définition de l'entrepreneuriat

Plusieurs auteurs et chercheurs dans le domaine ont essayé d'apporter une définition pour ce concept. Parmi ces auteurs, nous citons Thierry Verstraete qui a défini l'entrepreneuriat comme étant « un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice-versa. Ainsi le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation ; l'entrepreneuriat agit, structure, et engage son environnement à des fins socio-économique ». ⁵

Selon Yvon Pesqueux l'entrepreneuriat peut être défini comme une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de

²BERREZIGA A et MEZIANE A «la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens», Colloque National sur : les Stratégies d'Organisations et d'Accompagnement des PME en Algérie ,P8.

³Léger-JARNIOU, «Le grand livre de l'entrepreneuriat», Dunod ,2008, P 162.

⁴ Frank J , JULIEN , ENTREPRENDRE «une introduction à l'entrepreneuriat » , P20 ,2016.

⁵ Verstraete T, «Histoire d'entreprendre ,les réalités de l'entrepreneuriat » Ed. EMS, 2000,P12 .

nouveaux marchés, processus, et matériaux, par des moyens qui , éventuellement , n'existaient pas auparavant.⁶

L'entrepreneuriat est l'initiative portée par un individu (ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaire, dont le profil n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation, et créant une valeur nouvelle (plus forte en cas d'innovation) pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse.⁷

Le terme entrepreneuriat recouvre différentes acceptations qui méritent d'être clarifiée, La première vision de l'entrepreneuriat est plutôt anglo-saxonne et fait référence à deux courants de pensée qui ont contribué aux gènes de l'entrepreneuriat :

L'émergence organisationnelle : c'est le processus conduisant à l'apparition d'une nouvelle organisation. Dans cette approche, étudier l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance de nouvelle organisation.⁸

Selon Gartner: « l'émergence organisationnelle est un processus qui permet à un individu de créer une nouvelle organisation »⁹. l'émergence organisationnelle renvoie à la fois à l'acte d'organiser et les formes organisées issues de l'action :projet, équipe, structure .Dans cette approche , l'entrepreneur est un stratège capable d'élaborer une vision entrepreneuriale en un pilote capable de conduire le changement via des actions entrepreneuriale.

L'identification et l'exploitation d'opportunités : cette conception est celle de Shane et Venkataraman 2000 ¹⁰,qui considéré que l'entrepreneuriat est « un processus par lequel des opportunités à créer des produits et des services futur sont découvertes ,évaluées et exploitées » ; Dans cette approche, les conditions d'identifications et d'émergences d'une nouvelle activité économique sont importantes ainsi que la façon dont elles sont exploitées, mais elles ne conduisent pas forcément a la création d'une nouvelle organisation.¹¹

⁶ Yvon Pesqueux, « entrepreneur ,entrepreneuriat et entreprise : de quoi s'agit -il ? ».CNAM, professeur titulaire de la chaire « développement des systèmes d'organisation ». France ,septembre 2014 ,p02.

⁷Marie- Thérèse RAPIOU « entrepreneuriat et formes d'emploi ... point de repères »,2010,p64.

⁸ Verstraete T , « entrepreneuriat et management stratégique : des domaines singuliers se recouvrant par le truchement des stratégies entrepreneuriale »management international,2002,Vol.6,p55.

⁹Léger JARNIOU , « le grand livre de l'entrepreneuriat ».Dunod , paris,2013 ,p7

¹⁰Fayolle A(2005),op.cit. p06.

¹¹ Léger JARNIOU , « le grand livre de l'entrepreneuriat ».Dunod,paris,2013,p 7-8.

Au sens large, l'entrepreneuriat peut être défini comme l'action de mettre en œuvre, des moyens humains, technique et financier en vue de mettre sur pied une entreprise, une nouvelle organisation qui produira des biens et services sur le marché.

1.3.2. Les paradigmes dominants en entrepreneuriat¹²

Selon Fayolle et Verstraet (2005) : l'entrepreneuriat est un domaine trop complexe et trop hétérogène pour se limiter à une seule définition. Ils proposent donc de classer les différentes définitions avancées par les auteurs selon quatre courants de pensée ou paradigmes.

- **Le paradigme de l'opportunité d'affaires :**

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou à repérer des opportunités et à les exploiter (Shane et Venkata Raman, 2000). Elle y associe parfois d'autres notions, telles que la capacité à réunir les ressources pour poursuivre l'opportunité. Elle s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation de celles-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

- **Le paradigme de la création d'une organisation :**

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner, 1990). La notion d'organisation ne s'y réduit pas à celle d'entreprise.

- **Le paradigme de la création de valeur :**

Cette approche définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur (Ronstadt, 1984 ; Bruyat et Julien, 2001), qu'elle soit individuelle, économique ou sociale. Les travaux portant sur le lien entre l'entrepreneuriat et la croissance économique peuvent être rattachés à ce paradigme.

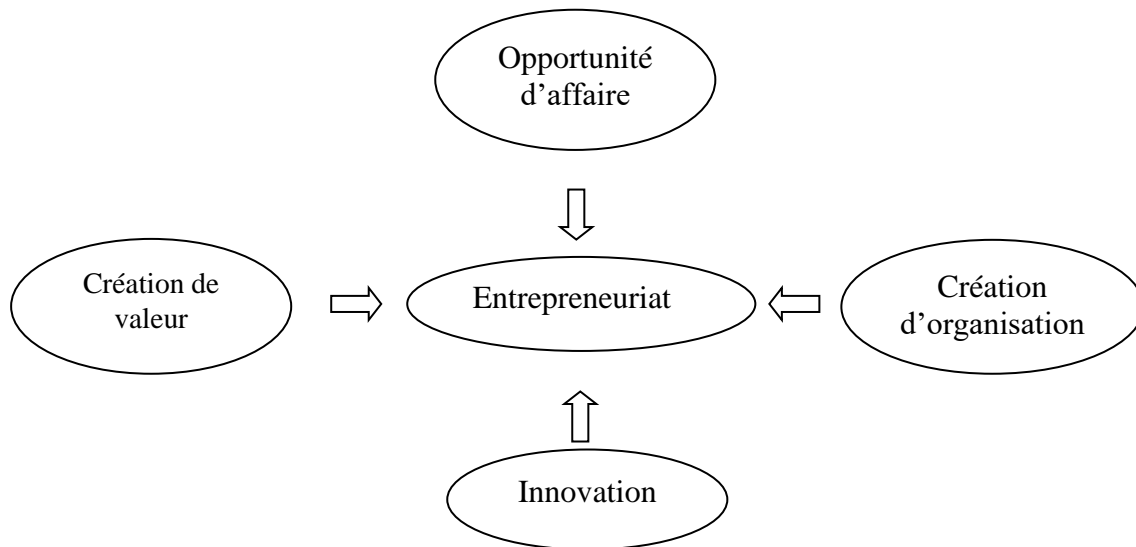
- **Le paradigme de l'innovation :**

Dans la lignée des travaux de Schumpeter, ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat (Julien et Marchesnay, 1996 ; Drucker, 1985). Pour Carland et al. (1984), l'innovation permettrait également de différencier les entrepreneurs des L'entrepreneuriat propriétaires-dirigeants de PME.

¹²Frank J, JULIEN, ENTREPRENDRE « introduction à l'entrepreneuriat », 2016, p33.

L'innovation peut prendre de nombreuses formes différentes (Nouveaux produits ou services, nouvelles sources de matières premières, nouvelles méthodes de production, de distribution ou de vente, Nouveaux marchés, nouvelle organisation...), mais c'est elle qui constituerait le fondement de l'entrepreneuriat.

Figure N°. 1 : Paradigmes de l'entrepreneuriat



Source : Fayolle et Verstraet, 2005, p55

De ce fait, on peut dire que le mot paradigme est une construction théorique portée par un nombre considérable de chercheurs qui, au sein de la communauté qui en résulte, souscrivent aux idées que fait un paradigme.

1.4. L'esprit d'entreprise :

L'esprit d'entreprise désigne la capacité d'une personne à identifier et à saisir des opportunités, à passer de l'idée à la réalisation et à planifier et gérer des processus pour atteindre des objectifs.

La définition du livre vert sur l'esprit d'entreprise : « l'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique

par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existant "¹³

Selon Julien et Marchesnay : « L'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir) dans une sorte d'aventure (une entreprise), consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses».¹⁴

L'esprit d'entreprise au sens, parmi d'autres acceptations possibles, de capacité d'initiative, de création et d'organisation dans le champ des réalisations économique est réparti inégalement dans une population d'individu. On peut le définir aussi comme la mentalité qui conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise.

1.5. L'entrepreneur :

1.5.1. L'entrepreneur comme un acteur principal de l'entrepreneuriat

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral. il est très souvent, à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique.

Selon Schumpeter(1935) « L'entrepreneur est souvent l'innovateur qui apporte la destruction créatrice ». tout cela a été parfaitement mis en valeur, dès la fin des années 1970, qui insiste sur l'importance des apports de l'entrepreneur à l'économie : « les pays, les professions, les entreprises qui innovent et se développent sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat ».¹⁵

L'environnement duquel est issu un entrepreneur, ses valeurs familiales, le milieu dans lequel il évolue et le contexte d'apprentissage auront beaucoup d'influence sur sa façon de se définir, de penser de passer à l'action.

¹³Commission des Communautés Européennes : « l'esprit d'entreprise en Europe », COM 2003 ? 27 finale, Bruxelles, 21/01/2003, p6 .

¹⁴ JULIEN P A , Marchesnay Op.cit., Economica , paris, 1996, p8.

¹⁵Commission Européenne, « livre vert : l'esprit d'entreprise en Europe » publications entreprise, 2003.

1.5.2. Définition de l'entrepreneur :

Il n'existe pas une définition sur laquelle les spécialistes dans le domaine de l'entrepreneuriat sont d'accord pour le terme « entrepreneur ». L'entrepreneur présente l'essence ou le cœur de l'entrepreneuriat.¹⁶

Selon le Grand Dictionnaire, l'entrepreneur est défini comme étant une « personne ou groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les risques, et qui met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profil¹⁷ »

« Être entrepreneur n'est pas donné à tous ! ». Le concept de l'entrepreneur a évolué avec le temps, ce concept était le centre d'études de plusieurs chercheurs. Richard Marc Lacasse (1985) rappelle les divers aspects de la notion d'entrepreneur mis en œuvre avant par différents auteurs.¹⁸

Selon Shapero (1980) l'entrepreneur : « une personne qui prend l'initiative de rassembler certains moyens, dans une certaine forme et pour un certain but. Cette entité dispose d'une relative autonomie et la personne qui en a l'idée la dirige et en prend le risque »¹⁹

L'entrepreneur est aussi un acteur stratégique ayant des capacités d'anticipation, en sachant aller chercher le changement, agir sur lui et l'exploiter comme une opportunité.²⁰

Au sens économique, l'entrepreneur est celui qui combine des ressources, de la main-d'œuvre, des matières premières et d'autres actifs pour leur donner une valeur plus grande qu'auparavant, ou encore celui qui introduit des changements, des innovations et un ordre. Globalement, l'entrepreneur est considéré comme un individu capable de construire une activité au regard des changements de la société en trouvant des manières d'exploiter économiquement les opportunités. Il est l'individu qui a le courage de concrétiser ses rêves, d'ignorer les risques et d'utiliser son plein potentiel de créativité pour innover. D'une manière trop simple c'est une personne qui passe à l'action.

¹⁶Alain Fayolle, « entrepreneuriat ». Dunod, p18.

¹⁷<http://www.granddictionnaire.com/>.

¹⁸Alain Fayolle, « entrepreneuriat ». Dunod, p18.

¹⁹Richard Marc Lacasse, cité par Emile-Michel Hernandez, le processus entrepreneurial vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Ed le Harmattan, Paris 1999, p46.

²⁰Shapero, cité par Emile-Michel Hernandez, le processus entrepreneurial vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Ed le Harmattan, Paris 1999, p46.

1.5.3. Typologie d'entrepreneur :

1.5.3.1. Les figures typologiques proposées dans la littérature entrepreneuriale :

L'absence d'une définition précise de l'entrepreneur, a poussé les chercheurs à diriger leur recherche autour des traits de l'entrepreneur, cela a abouti vers une mise en lumière de plusieurs typologies de ce dernier. Nous commençons par Norman Smith qui, en 1967, identifie deux types d'entrepreneurs (Hernandez, 1999) :

- **L'entrepreneur-artisan** : défini comme ayant une éducation limitée, détenant une formation technique, ne peut pas composer avec son environnement, se méfiant des emprunts. Il adopte une attitude paternaliste au sein de son entreprise²¹ .

- **L'entrepreneur opportuniste** : possède plus d'éducation et ses expériences de travail sont diversifiées et nombreuses, mieux intégré dans son environnement, très bon communicant, cherchant à développer l'affaire qu'il a créé. J. Laufer identifie quatre types d'entrepreneur selon les motivations psychologiques et les comportements économiques, et cela selon une étude qui portait sur soixante créations d'entreprise, entre 1955 à 1970 :²²

- **L'entrepreneur manager et innovateur** : formé dans une grande école, et ayant une expérience dans de grandes entreprises, ce type est motivé par le besoin de création, de réalisation et de pouvoir, intéressé plutôt par une dynamique de croissance.

- **L'entrepreneur propriétaire** : la croissance et l'autonomie financière représente pour lui des objectifs importants, donc ses préoccupations permanentes sont la recherche d'équilibre entre la croissance et l'autonomie, généralement il crée son entreprise à la suite d'un parcours comme subordonné, et son niveau d'instruction n'est pas élevé.

- **L'entrepreneur technicien** : refuse de la croissance mais cherche l'efficacité, cet entrepreneur choisit un objectif d'indépendance et refuse la croissance qui pourrait l'amener à ne pas atteindre ce but prioritaire. Les besoins de pouvoir et d'autorité sont ses principales motivations. Très fréquemment, l'orientation technologique de l'entrepreneur et de l'entreprise est présente.

²¹Fayolle Alain , « introduction à l'entrepreneuriat ».Dunod,paris,2005, p20.

²²Fayolle Alain , « introduction à l'entrepreneuriat ».Dunod,paris,2005, p20.

· **L'entrepreneur artisan** : recherche en priorité de positions protégées sur le marché, de l'indépendance personnelle et d'un avantage financier, survie. Ainsi il accorde de l'importance à l'autonomie, mais seulement afin de garder son entreprise dans le sésail familial. Knight 1983, à observer trois types d'entrepreneurs

· **L'artisan-inventeur** : motivé par l'innovation, et voulant développer un nouveau produit ;

· **Le promoteur** : ses compétences relèvent du domaine commercial, marketing et vente

· **Le gérant-général** : coordinateur, réunissant des éléments et des connaissances - extérieures pour réaliser sa création. J.C. Ettinger, en 1983, a proposé une vue simplifiée de la typologie de J.Lauffer, basée sur l'analyse des motivations entrepreneuriales, telles que le besoin de création, le pouvoir et l'autonomie. Deux catégories principales subsistent.

· **Les entrepreneurs indépendants** : équivalents des entrepreneurs artisans, pour lesquels le besoin d'autonomie est dominant, se caractérise par une faiblesse organisationnelle ;

· **Les entrepreneurs créateurs d'organisations** : regroupent tous les autres types de la grille de J.Lauffer, pour lesquels le besoin de pouvoir est dominant. P-A. Julien et

Marchesnay proposent cette typologie, en partant du principe qu'il existe trois grandes aspirations socio-économiques chez l'entrepreneur.²³

-La pérennité de son entreprise ;

-L'indépendance : l'autonomie surtout dans la prise de décision ;

-La croissance : la volonté de puissance et désir de pouvoir. Ils distinguent ainsi deux grands types d'entrepreneurs :

· **Une logique d'action patrimoniale (PIC)**

Ce type vise surtout à accumuler du patrimoine et place la pérennité de son entreprise au premier plan²⁴. Le développement de l'entreprise est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance, c'est-à-dire la capacité de l'entrepreneur et de sa famille à créer des richesses qui seront réinvesties dans l'affaire ;

²³ Alain Fayolle, « le métier de créateur d'entreprise » ,édition d'organisation, 2003.

²⁴Frank Entreprendre « une introduction à l'entrepreneuriat »,De boeck,2016,P44 .

· **Une logique d'action entrepreneuriale (CAP) :** Ce type privilégie une logique d'action entrepreneuriale et vise une croissance forte.²⁵ Elle se situera dans les activités turbulentes, évolutives, donc privilégiant la croissance forte, c'est-à-dire, la recherche du cadre et des conditions les plus sécurisantes, semblent être ses ressorts principaux. Compréhension des entrepreneurs.

On peut dire que ces derniers peuvent s'identifier selon plusieurs situations condition de création, le profil du dirigeant, les conditions d'innovation et la logique d'action..²⁶

L'entrepreneur est vu comme l'acteur essentiel dans l'acte entrepreneurial qui mérite d'être étudié : découvrir ses motivations, ses traits de personnalité, ses caractéristiques psychologiques, qui l'incite à entreprendre.

1.5.3.2. Caractéristique d'un entrepreneur :

De nombreuses études ont tenté d'identifier les caractéristiques qui prédisposent les

Individus à une activité entrepreneuriale, On trouve :

Tableau N°. 1 : Caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs par spécialistes en comportement.²⁷

Innovation	Besoin de réalisation
Leaders	Internalisé
	Prendre de risque modéré, Confiance en soi
Indépendants	Implication à long terme
Créateurs	Tolérance à l'ambiguïté
	à l'incertitude
Energétique	Initiative
Persévérant	Apprentissage
Originaux	Utilisation des ressources

²⁵ Idem .

²⁶ Alain Fayolle, « le métier de créateur d'entreprise » ,édition d'organisation, 2003.

²⁷MADAOULIM « les nouvelle figures de l'entrepreneuriat en Algérie : un essai de typologie» cahier du CREAD , 2008, p85-86.

Optimistes	Sensibilité envers les autres
Orienter vers les résultats	Agressivité
Flexibles	Tendance à faire confiance
Débrouillard	Argent comme mesure de performances

La source : MADAOUIM « les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie : un essai de typologie » cahier du CREAD , 2008, p85-86.

L'entrepreneur est placé au cœur des activités économiques, est celui qui crée une entreprise grâce à l'apport de capitaux et à l'innovation, laquelle est considérée comme le moteur de l'entrepreneuriat.

1.6. L'entrepreneuriat et création d'entreprise :

L'entrepreneuriat apparaît comme un ensemble de comportements visant la création d'une nouvelle entreprise. Ainsi, l'entrepreneuriat prospère dans un milieu favorable. Le potentiel entrepreneurial ne peut se développer que lorsque les circonstances de l'environnement s'y prêtent. Il requiert une culture entrepreneuriale perceptible dans des modèles issus de l'environnement familial ou du voisinage et dans l'enseignement scolaire. Sa manifestation préjuge aussi une culture locale, une organisation sociale, des valeurs religieuses, un contexte légal et réglementaire appropriés. Il faut ajouter à ces variables environnementales les objectifs ou motivations de l'entrepreneur.

La création d'entreprise apparaît comme source de richesses nouvelles, d'emplois, d'apprentissage technique et technologique, de développement de relation interindustriel, de coopération internationale, etc.

C'est aussi un phénomène cumulatif générateur d'initiative nouvelle de création, en particulier au plan régionale, en valorisant les potentialités présentes et le marché local.

Définition de l'entreprise

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome dont la fonction principale est de produire des biens ou des services pour le marché.

Autrement dit, il y a entreprise dès que des personnes mobilisent leur talent et leur énergie, rassemblent des moyens matériels et de l'argent pour apporter un produit ou un service à des clients.²⁸

Définition de la création d'entreprise

La création d'entreprise est un processus regroupant l'ensemble des démarches et des étapes indispensables et obligatoires pour démarrer une activité indépendante.

Autrement dit, la création d'entreprise : « est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encouragé par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologiques ou que culturels »²⁹

1.6.1. Création d'entreprise : phénomène entrepreneurial à facettes multiples

« La plupart des créations d'entreprises, mêmes modestes, partagent au moins certaines caractéristiques des phénomènes entrepreneuriaux »³⁰

Cette affirmation des deux influents auteurs francophones de l'entrepreneuriat dénote que la création d'entreprise peut être assimilée d'emblée à un acte entrepreneurial, qu'il convient d'ailleurs de montrer les éléments qui le constituent.

Toutefois et selon BRUYAT (1993) : « la création d'entreprise est un concept à facettes multiples qui se révèlent dans le temps ».³¹

1.6.2. Du caractère entrepreneurial de la création d'entreprise :

La création d'entreprise constitue l'expression la plus acceptée de l'entrepreneuriat.

Selon FAYOLLE (2003) « Lorsqu'on évoque le champ de l'entrepreneuriat, l'expression création d'entreprise suit instantanément, comme si cette modalité de devenir entrepreneur ne possédait pas d'alternative ».³²

Selon TOUNES (2003) : « la création d'entreprise constitue pour nous la manifestation la plus visible du phénomène entrepreneurial. Elle prend le sens d'une

²⁸<https://www.economie.gouv.fr>

²⁹ Boislandelle H.M, « Dictionnaire de gestion :vocabulaire, concepts et outils », Economica , paris, 1998,p146.

³⁰Wtterwulgher R , « la PME :une entreprise humaine », Boeck université,1998,p132.

³¹ Christian Bruyat. « Création Entreprise : Contributions épistémologiques et modélisation ».Gestion et management .Université pierre Mendés-France – Grenoble , 1993. P92.

³²Verstraete et Saporta B, «création d'entreprise et entrepreneuriat », les édition de l'ADREG, 2006,p102.

opportunité que nous assimilons à la concrétisation d'un projet pérenne avec les risques y afférents ». Du même, l'OCDE, le Doing Business et d'autres banques de données internationales, définissent l'entrepreneuriat comme la création de nouvelles entreprises (new business création).³³

Selon MOREAU (2004), la création d'entreprise peut englober plusieurs formes :

- **La création d'entreprise pure ou « ex-nihilo »** : où une nouvelle organisation (entreprise) qui n'existait pas auparavant va apparaître en exploitant de nouveaux moyens de production ;
- **La reprise d'entreprise** : où une personne ou une unité reprend totalement ou partiellement l'activité d'une entreprise déjà existante ;
- **La réactivation d'entreprise** : où une personne relance l'activité d'une entreprise qui a cessé son activité pour une raison ou une autre.
- **L'essaimage** : où un salarié d'une entreprise crée une nouvelle entreprise et bénéficiant du soutien de son ancien employeur.³⁴

1.6.3. Entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat consiste à entreprendre dans le cadre d'une organisation existante. Nous avons présenté, précédemment, quelques situations relevant de la création d'entreprise. D'autre existe en ce que concerne la reprise d'entreprise. Des projets stratégiques et des projets d'innovation peuvent être développés, dans des grandes entreprises, sans qu'il y ait nécessairement une création d'entreprise ou la création de nouvelle organisation. Les situations d'entrepreneuriat sont nombreuses et également très variées, ce qui ressort, comme dénominateur commun, c'est qu'il est possible d'entreprendre, pour un individu, sans qu'il y ait une prise excessive de risques personnels et sans perte ou modification profonde d'un statut social. Ces situations peuvent permettre un apprentissage, en douceur, du métier d'entrepreneur.³⁵

³³TOUNES, « l'intention entrepreneuriale -une recherche comparative entre des étudiants en DESS CAAE » .
Thèse de doctorat en science de gestion , université de Rouen, France, 2003,p30

³⁴Moreau R, « l'identité entrepreneuriale en soi. Le cas de 45 fondateurs d'entreprise de nouvelle technologie ».
Revue Internationale de la PME, Vol.17,N°2 ,2004, p 11-42.

³⁵Alain, Fayolle, « introduction à l'entrepreneuriat »,Dunod,paris,2005,p40,p43.

On peut dire que, L'entrepreneuriat est un moyen pour assurer la capacité d'innovation et la compétitivité des nations. Elle se caractérise principalement par l'acte de création d'entreprise initié par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur doté d'un fort sentiment de prise de risque. De ce fait, la capacité de création d'entreprise est pour chaque pays, la résultante de nombreux facteurs liés aux opportunités individuels, à l'environnement économique, aux interventions de l'Etat.

Section 02 : les dispositifs d'aides à la création d'entreprise

2.1. Présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise

L'emploi des jeunes diplômés de l'université est sérieusement affecté, en raison du fait d'un secteur industriel inefficace et l'arrivée sur le marché de milliers de jeunes diplômés qui sortent chaque année de l'université algérienne. Le problème des jeunes diplômés se pose avec acuité, à cause de l'incapacité de l'Etat à créer des emplois.³⁶

La seule solution possible a été la création de structures pour l'emploi de jeunes, telles que :

- l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)
- l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)
- la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)
- l'Agence Nationale de Gestion de Microcrédit (ANGEM)

Une politique d'encouragement des jeunes en général, des jeunes diplômés des universités, le développement de la formation professionnelle en particulier a été initié. Beaucoup de facilitations ont été données, notamment le financement, l'accompagnement ainsi que les exonérations d'impôts pendant les premières années de démarrage. Malgré tout cela, les résultats sont en deçà des espérances des institutions chargées de l'opération.³⁷

Plusieurs acteurs sont impliqués dans la création et le développement des Entreprises, parmi eux nous présentons les principaux acteurs :

³⁶BoufeldjaGhiat , « Culture de travail et entrepreneuriat »,p35.

³⁷BoufeldjaGhiat , « Culture de travail et entrepreneuriat en Algérie »,p35.

2.1.1. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes : (ANSEJ)

L'Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme public à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'emploi. S'adresse aux jeunes chômeurs situés dans la tranche d'âge 19-35ans. ENSEJ accompagne les porteurs de projets pour la création et l'extension des microentreprises de production de biens et de services.

En novembre 2020, un décret change le nom de l'ANSEJ, désormais intitulée « Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat » ou « ANADE ». ³⁸

Ainsi, parmi les nouvelles dispositions introduites celles du changement de la dénomination de l'ANSEJ par l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat, a précisé la même source.³⁹

Dans le cadre de ce décret, il a été décidé de la levée des contraintes rencontrées pour le développement du dispositif de soutien à la création d'activités par l'Agence et les porteurs de projets et garantir ainsi la pérennité des investissements.⁴⁰

Il s'agit, dans ce cadre, du refinancement des micro-entreprises en difficulté, du remplacement de la formule d'organisation des micro-entreprises en "cabinet groupés" par une nouvelle formule de "groupement des micro-entreprises", ainsi que de l'intégration de la possibilité d'abriter les micro-entreprises dans des micro zones spécialisées aménagées au titre de la location pour les activités de production de biens et de services. Ce projet de texte est introduit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres du 23 août dernier relatives la redynamisation du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et à la promotion de l'entrepreneuriat, a-t-on ajouté de même source.⁴¹

2.1.1.1. L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'entrepreneuriat (ANADE ex ANSEJ) :

L'ANADE est un organisme placé sous la tutelle du ministère délégué auprès du premier ministre chargé des micro entreprises, il est doté d'une personnalité morale et d'une

³⁸Algérie presse service – www.aps.dz , consulté le 13/05/2022

³⁹Algérie presse service – www.aps.dz , consulté le 13/05/2022

⁴⁰Algérie presse service – www.aps.dz , consulté le 13/05/2022

⁴¹Algérie presse service – www.aps.dz , consulté le 13/05/2022

autonomie financière⁴², il a été créé sous le décret exécutif N°96/292 du 08 Septembre 1996 comme l'ANSEJ (l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) dans le but de soutenir toute action d'activité et de production par des jeunes promoteurs sous forme d'une entreprise. Le décret en question fixe le même les statuts de l'ANADE et il est complété par le décret exécutif N° 98.231 du 12 Juillet 1998 son siège est localisé à Alger et possède des agences régionales et locales dans toutes les wilayas, dont dans on trouve une agence dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui a été créé le 16 Mai 1998⁴³

Le dispositif de soutien à l'emploi de jeune (comme nous l'appelions à ce moment-là) constitue une des solutions au traitement de la question de chômage durant cette phase de transition vers l'économie de marché. Ce dispositif qui s'inscrit en rupture avec les approches antérieures et qui traite le chômage par l'économique, s'est fixé deux objectifs principaux⁴⁴ :

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de services par jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

L'ANADE est avant tout une banque de données, qui met à la disposition des jeunes promoteurs toutes les informations de nature économique, législative et réglementaires relatives à l'exercice de leurs activités. Au sein de l'agence, les jeunes promoteurs peuvent trouver une assistance dans le processus du montage et de mobilisation de crédit. L'agence est placée sous la tutelle de ministère délégué auprès du premier ministre chargé de la micro entreprise. Le suivi opérationnel de l'ensemble de l'ANADE des activités est exercé également par le ministre chargé des micros entreprises.

❖ **Objectifs de l'ANADE :** ⁴⁵

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de services par les porteurs de projets.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

❖ **La mission de l'ANADE :** ⁴⁶

⁴² Idem

⁴³ www.anade.dz consulté le 13/05/2022

⁴⁴ Idem

⁴⁵ www.anade.dz consulté le 13/05/2022

- Soutenir, conseiller et accompagner les porteurs de projets à la création d'activités.
- Mettre à la disposition des porteurs de projets toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS, etc.).
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.
- Assurer une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des porteurs de projets.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activité.

2.1.2. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

La caisse nationale d'assurance chômage a été créée le 06/07/1994 correspond au décret exécutif N°94 -188 portant statut de la CNAC.

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 30 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles, artisanales, agriculture, hydraulique et des services, sauf la revente en l'état, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 10 millions de Dinars. Il inclut un système de prêts, un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, et un accompagnement.⁴⁷

Elle se caractérise par la prise en charge de nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics :

2.1.2.1. L'indemnisation du chômage :⁴⁸

A partir de 1994, la CNAC met en application le régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques.

Premier métier de la CNAC dès sa création, l'indemnisation du chômage, a effectivement bénéficié à la fin 2006, à 189.830 chômeurs allocataires sur un total de 201.505 travailleurs licenciés dont les dossiers d'inscription ont été réceptionnés. Parmi les 189.830 allocataires

⁴⁶www.anade.dz consulté le 13/05/2022

⁴⁷Journal officiel n°34,1994.

⁴⁸www.cnac.dz , consulté le 13/05/2022

pris en charge, 176.769 – soit 94% du total des allocataires admis - ont épuisé leurs droits à la fin 2006.

Les allocataires en situation de suspension de leurs droits, c'est-à-dire les allocataires ayant retrouvé un emploi en CDD ou bien maintenus dans les entreprises en voie de liquidation, sont au nombre de 5275.

La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le PAS, une tendance à la baisse des effectifs des chômeurs inscrits à la CNAC s'est amorcée depuis.

2.1.2.2. Les mesures actives :⁴⁹

A partir de 1998 et jusqu'en 2004, la CNAC met en œuvre, les mesures actives destinées à la réinsertion des chômeurs allocataires que sont l'aide à la recherche d'emploi et l'aide au travail indépendant par un personnel spécialement recruté et formé – les conseillers animateurs – et dans des centres dotés d'infrastructures et d'équipements également destinés à cette fin. C'est ainsi que les réalisations suivantes ont été enregistrées :

- 11.583 chômeurs ont été formés par les conseillers animateurs aux techniques de recherche d'emploi ;
- 2.311 chômeurs ont été accompagnés dans la création de leur micro-entreprise ;
- 12.780 chômeurs ont suivi, à partir de 1998, des formations destinées à leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications en vue d'accroître leurs chances de réinsertion dans la vie professionnelle

Depuis 2004, en présence des faibles entrées à l'assurance chômage, l'activité de formation reconversion est en voie d'être réorientée vers les besoins des chômeurs promoteurs ainsi que des entreprises qui s'inscriront dans les mesures de promotion de l'emploi.⁵⁰

2.1.2.3. L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans :⁵¹

Dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique (*PSCE*) et de l'application du programme de son excellence Monsieur le Président de la République consacré à la lutte

⁴⁹www.cnac.dz , consulté le 13/05/2022

⁵⁰www.cnac.dz , consulté le 13/05/2022

⁵¹www.cnac.dz , consulté le 13/05/2022

contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans et ce jusqu'à juin 2010.

2.1.2.4. Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans :⁵²

Dès 2010 de nouvelles dispositions ont permis à la population âgée de 30 à 50 ans d'accéder à ce dispositif plusieurs avantages notamment, le montant global du seuil d'investissement porté à 10 millions de DA au lieu de 5 millions de DA ainsi que la possibilité de l'extension des capacités de production de biens et de services pour les promoteurs qui ont déjà leur activité ainsi que les bonifications sur les intérêts du crédit bancaire à 100%.

2.1.2.5. Dispositif portant mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi :

- Différents niveaux d'allègement de la part patronale ;
- Exonération de la cotisation globale de la sécurité sociale à la charge de l'employeur ;
- Subvention mensuelle à l'emploi ;⁵³

2.1.3. L'Agence Nationale de la Gestion de Microcrédit (ANGEM) :

C'est une agence qui a été créée par la décision du conseil du gouvernement du 16 Décembre 2003 qui a adopté le décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004. L'ANGEM est un organisme à caractère spécifique qui a pour objectif de :

2.1.3.1. Les objectifs de l'ANGEM :⁵⁴

- Contribuer à la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez les populations féminines.

⁵²www.cnac.dz , consulté le 13/05/2022

⁵³www.cnac.dz , consulté le 13/05/2022

⁵⁴www.angem.dz , consulté le 13/05/2022

- Sensibiliser les populations rurales dans leurs zones d'origines par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus et d'emplois.
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui de l'assistanat et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets et la phase d'exploitation.
- Suivre les activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM.
- Former les porteurs de projets et les bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus et des très petites entreprises.
- Soutenir la commercialisation des produits issus du micro crédit, par l'organisation des salons d'exposition/vente.

2.1.3.2. La mission de L'ANGEM :⁵⁵

- Gestion du dispositif du micro crédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Soutien, conseil et accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets.
- Notification aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, des différentes aides qui leur sont accordées.
- Suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM et en les assistant auprès des institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre de leurs projets, notamment les partenaires financiers du programme.
- Entretien de relations permanentes avec les banques et les établissements financiers, dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma du financement et du suivi de la réalisation et l'exploitation des créances non remboursées dans les délais.
- Formation des porteurs de projets et des bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.

⁵⁵www.angem.dz , consulté le 13/05/2022

- Organisation de salons (exposition – vente) régionaux et nationaux des produits du micro crédit
- Formation continue du personnel chargé de la gestion du dispositif

2.1.4. Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)⁵⁶

Pour apporter les correctifs nécessaires et donner un nouveau souffle à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publics ont promulgué en 2011 l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Elle prévoit notamment, la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef du gouvernement sous la forme d'une « agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) » en remplacement de l'APSI. Cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement. C'est un établissement public à caractère administratif pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle apporte une décentralisation du guichet unique au niveau local, la prise en charge des demandes de terrain industriel et la gestion du fonds d'appui à l'investissement.

2.1.4.1. La mission de L'ANDI ⁵⁷ :

L'ANDI a pour missions :

-l'enregistrement des investissements ;

- La promotion des investissements en Algérie et à l'étranger ;
- La promotion des opportunités et potentialités territoriales ;
- La facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la constitution des sociétés et de la réalisation des projets, et l'avancement des projets ;
- L'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs ;
- L'information et la sensibilisation des milieux d'affaires ;
- La qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du conseil national de l'investissement ;
- La contribution à la gestion, conformément à la législation en vigueur, des dépenses de soutien à l'investissement ;

Donc on peut dire que suite à la faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets ont orienté les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat. Les dispositifs ANDI, ANGEM, CNAC

⁵⁶<http://www.andi.dz/> , consulté le 13/05/2022

⁵⁷<http://www.andi.dz/> , consulté le 13/05/2022

et ANSEJ s'inscrivent dans deux dynamiques, la création d'entreprise et la création d'emploi. Ces quatre dispositifs, se basent sur deux types d'encouragements : par l'allégement fiscal et par des financements directs de l'entreprise créé.

Section 03 : l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aides et d'accompagnement :

En Algérie, pour mettre en place un environnement favorable à l'acte entrepreneurial, les pouvoirs publics ont agi essentiellement sur trois leviers :⁵⁸

- cadre réglementaire régissant l'activité entrepreneuriale
- dispositifs et mesures d'appui à la création des PME,
- capacités d'innovation et de créativité.

- Ainsi, des mesures ont été prises et des programmes ont été introduits dans un objectif d'encouragement de l'entrepreneuriat. En conséquence, plusieurs acteurs ont vu le jour pour soutenir les porteurs de projets et donnant lieu à l'émergence d'un écosystème entrepreneurial de l'accompagnement qui intervient aux différents stades de création d'entreprises et l'évolution des projets.⁵⁹

3.1. Outil de l'accompagnement entrepreneurial :

L'accompagnement entrepreneurial est une activité sur le court ou le long terme où des jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier de l'expérience d'intervenants expérimentés et d'entrepreneurs accomplis pour le démarrage de leur projet.

De ce fait, il constitue un suivi de l'activité de l'entreprise au niveau de certaines tâches qui ne sont pas en rapport direct avec l'activité de l'entreprise. C'est une assistance lors du montage des projets au niveau de la gestion logistique, financière, fiscale et sociale, ainsi que du suivi. Il s'agit donc de piloter l'analyse et la préparation du projet de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'analyse de son environnement (marché, clientèle, etc.) et des besoins sollicités par l'activité par rapport à cet environnement.

⁵⁸Article de Nassira KOURAICHE, *Les Cahiers du Cread*, vol. 34 - n° 2 –publié le 05/05/2019

⁵⁹Article de Nassira KOURAICHE, *Les Cahiers du Cread*, vol. 34 - n° 2 –publié le 05/05/2019

« L'accompagnement à la création d'entreprise utilise des différents types d'outils pour que le système d'aide soit complet et cohérent »⁶⁰

3.3.1. L'information :

Au sens économique, l'information désigne tout élément de connaissance dont la possession permet à un acteur de prendre une décision plus efficace que celle qu'il aurait prise en l'absence de cette connaissance.

Selon P.ROMAGNI & V.WILD, l'information est considérée comme « un renseignement qui améliore notre connaissance sur un sujet quelconque »⁶¹

Dans le cadre de ces dispositifs, la première forme d'action consiste à diffuser auprès du public une information générale sur le phénomène de l'entrepreneuriat, la situation et l'importance de l'entrepreneuriat dans l'économie actuelle, les conditions de réussite et d'échec entrepreneurial.

Ces informations sont obtenues grâce aux chambres de commerce ou institutions spécialisées dans le traitement de l'information économique, financière ou juridique, les universités impliquées dans cette démarche entrepreneuriale, du fait de la disponibilité de l'information et de ses conseils en la matière, généralement prodigués par des experts aux compétences incontestables compétences.

3.1.2. La sensibilisation :

L'action de sensibilisation cherche à transmettre un message fort et clair, qui reste dans les mémoires, permet une prise de conscience et fait évoluer les comportements, la deuxième forme d'action de ces dispositifs se caractérise par une information plus précise visant à fournir aux créateurs potentiels des créneaux possibles, des moyens de créer des entreprises.

Le but de ces messages est de faire passer le public d'une attitude négative ou neutre à une attitude d'acceptation, voire positive, envers les entrepreneurs et les nouvelles entreprises.

⁶⁰KIZABA. G ; « Entrepreneuriat & accompagnement, outils actions et paradigmes nouveaux » Ed L'Harmattan, Paris, 2008 P.74

⁶¹ROMAGNI, (Patrick) et WILD, (Valérie) : l'intelligence économique au service de l'entreprise, éditions LES PRESSES DU MANAGEMENT, Paris, 1998, p.92.

Il existe diverses pratiques de sensibilisation, cela est bien sûr dû à la nécessité de prendre en compte plusieurs facteurs tels que la culture, les habitudes, les coutumes, les connaissances, les habitudes propres à la population cible. Nous décrivons certaines des pratiques de sensibilisation les plus courantes :

- mouvements académiques (guides, modules et convention) ;
- Les occasions associatives (conférence, journée des records) ;
- des projets d'action (opposition, subvention, prêts) ;
- Actions de communication (campagne télé, radio, journaux)

3.1.3. La stimulation :

En économie, la stimulation est une action du gouvernement pour encourager l'activité économique du secteur privé en s'engageant dans une politique monétaire ou fiscale ciblée et expansionniste basée sur les idées de l'économie keynésienne.

De ce fait, pour ces dispositifs, il s'agit désormais de faits et de mouvements plus orientés, destinés à mettre en lumière les bénéfices que l'on pourrait retirer d'une introduction en entreprise sur un diplôme privé.

Les créateurs potentiels peuvent être informés et ils auront accès à des avantages tels que des bonus, des concours, des aides financières. Cette démarche vise à accélérer la sélection, à créer en levant les freins et en offrant des opportunités et des facilités.

3.1.4. La formation :

La formation entrepreneuriale est désormais reconnue comme essentielle pour la bonne conduite des nouvelles initiatives entrepreneuriales et pour l'amélioration des talents de marketing.

On distingue la formation générale des créateurs potentiels, des individus qui ont l'objectif vague, ressentis comme de nouveaux marketeurs et pour qui l'éducation est plus une attention qu'un regard d'intensité sur le processus du nouvel entrepreneur, et la précision formation censée pour les créateurs découverts, c'est-à-dire Aux êtres humains avec une tâche plus ou moins définie. Cet enseignement précis prend très régulièrement la forme d'une

consigne de mouvement et d'une mise en garde des limites afin de surgir tout au long des phases d'introduction et de boum volatil.

3.1.5. La préparation :

A ce stade, nous sommes à la frontière entre l'enseignement et le conseil, dans la mesure où l'enseignement implique souvent une aide plus ou moins personnalisée. L'instructeur prend fréquemment la position du conseil pour l'amélioration du dossier d'introduction.

3.1.6. Le conseil :

Le conseil est un avis, indication donnés à quelqu'un par quelqu'un d'autre pour le diriger dans sa conduite, dans ses actes ; recommandation

L'intervention de conseil peut avoir lieu avant, pendant ou après la création. Elle concerne le plus souvent les domaines techniques, juridiques, monétaires ou commerciaux.

Cette assistance a pour ambition d'assister le destin ou nouvel entrepreneur, de lui éloigner le maximum d'erreurs fréquemment rencontrées, de l'informer des possibilités qui lui sont offertes, de rectifier les erreurs qui auraient pu être commises.

3.1.7. Le soutien institutionnel :

Il s'agit notamment des mesures administratives et fiscales proposées aux entrepreneurs et/ou entreprises dans le but de diminuer les contraintes (allègement des formalités administratives ou juridiques par exemple), ou de développer des incitations via des mesures fiscales appropriées.

3.1.8. Le financement :

Ces mesures visent à traiter les tracas les plus souvent évoqués dans la création et l'amélioration d'une entreprise commerciale : l'absence ou l'insuffisance de fonds propres ou de financement à long terme.

L'aide financière a considérablement augmenté avec la vague d'introduction de net START-usa et de PME à haute technologie. L'objectif du guide financier est de répondre aux souhaits des créateurs tout au long des étapes essentielles du pré-avant et du subit-avant.

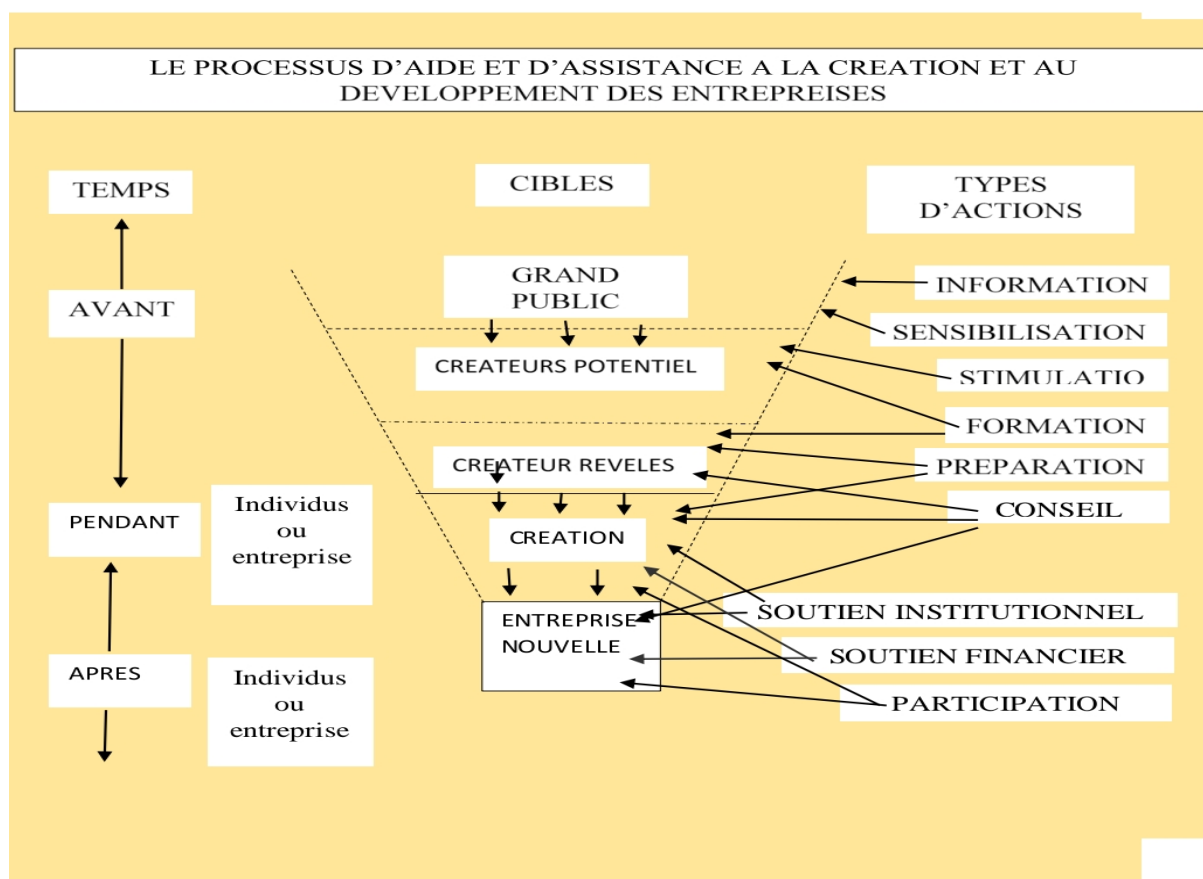
Par conséquent, la perception du « financement d'amorçage » a progressivement évolué et s'est diversifiée au sein du paysage entrepreneurial. Aujourd'hui, des catégories de financement d'amorçage ont fini par s'institutionnaliser : fonds d'amorçage de projet et gamme

de prix d'amorçage de start-up. Parallèlement à l'investissement d'amorçage, différentes pratiques d'aide financière privée ont évolué, y compris le financement privé d'individus à base de plantes appelés « anges d'entreprise », le financement privé à risque ou « capital de menace » et le soutien économique d'organisations commerciales (clients, fournisseurs, partenaires).

3.1.9. La participation :

Une démarche qui se caractérise par une interpénétration des actions des créateurs et des promoteurs. C'est le plus souvent l'affiliation des bailleurs de fonds et des créateurs qui inclut la participation des précédents au contrôle de l'organisation.

Figure N°. 2: Le processus d'aide et d'assistance à la création et au développement des entreprises.⁶²



⁶²: Maroc Benoun et Patrick Scité par Albert P, Fayolle A et Marion S « L'évolution du système d'appui à la création d'entreprise » In revue FG n° 101, Novembre- Décembre, 1994, P107.

3.2. Accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat en Algérie :

Au cours des dernières années, il a été constaté une importante évolution de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes en Algérie engagée par les différents dispositifs de financement et de création d'entreprises mis en place par le Gouvernement algérien dans sa politique de lutte contre le chômage.

Ces opportunités à la création d'entreprises, soutenues par des mesures accessoires, notamment par des exonérations fiscales, doivent être appuyées par des outils de soutien et d'accompagnement techniques au montage de projets. C'est l'un des objectifs visés par le programme.

POURQUOI ?⁶³

Afin d'aider les différents acteurs concernés par les différents dispositifs de financement et de création d'entreprises mis en place par le Gouvernement algérien (institutions et jeunes promoteurs), le programme prévoit de mettre en œuvre un ensemble d'actions visant l'expérimentation de mécanismes innovants favorisant le leadership et l'entrepreneuriat chez les jeunes.

COMMENT ?⁶⁴

Le programme intervient sur les axes suivants :

- **Plates-formes de services et concepts innovants favorisant le leadership et l'entrepreneuriat :**

Il est prévu de mettre en œuvre et d'expérimenter des mécanismes innovants pouvant favoriser le leadership et l'entrepreneuriat au niveau des 4 wilayas pilotes (par exemple : couveuses, incubateurs, pépinières d'entreprises, régies de quartier, etc.). Ces concepts s'appuieront sur les dispositifs d'aide à la création existants (ANSEJ, ANGEM, CNAC,).

Par ailleurs, le programme vise l'identification et la mise en place d'actions pilote favorisant la prise d'initiative, le leadership et l'entrepreneuriat des jeunes à travers des clubs d'entrepreneurs, des ateliers de concertation, etc.

- **Renforcement des capacités des acteurs en entrepreneuriat :**

Le programme vise le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et de la

⁶³programme d'appui jeunesse emploi, www.paje.dz consulté le 13/05/2022

⁶⁴programme d'appui jeunesse emploi, www.paje.dz consulté le 13/05/2022

Chapitre I l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise

société civile impliqués dans la promotion de l'entrepreneuriat mais également des jeunes promoteurs porteurs de projets notamment dans les secteurs d'activités potentiellement porteurs et créateurs d'emplois et/ou des nouveaux emplois/métiers.

A cet effet, le programme prévoit un appui au développement d'initiative à travers :

- La conception et la diffusion d'un guide spécifique de l'entrepreneuriat
- La sensibilisation des jeunes à créer des activités et/ou des entreprises notamment dans les secteurs d'activités potentiellement porteurs et créateurs d'emplois dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- **Accompagnement des jeunes promoteurs dans leur parcours de création (business plan) et dans leur phase de démarrage et de développement (suivi post création) :**

A travers des cycles de formations dispensées en vue du renforcement des compétences en entrepreneuriat depuis l'idée du projet jusqu'à sa mise en œuvre activité, de la formation de formateurs en entrepreneuriat.

• **Développement de l'esprit entrepreneurial dans les cursus éducatifs :**

Le programme vise le développement de l'esprit entrepreneurial dans les cursus éducatifs et formatifs (primaire, moyen, formation professionnelle, enseignement supérieur, formation continue), à travers l'organisation de modules de sensibilisation et d'enseignement à l'esprit entrepreneurial.

• **Voyages d'études « Entrepreneuriat » :**

Des voyages d'études conçus sur le modèle du benchmarking (analyse comparative), seront organisés afin de permettre aux acteurs concernés, par la mise en place des plateformes de services expérimentées par le programme dans les domaines du leadership et de l'entrepreneuriat (au sein des CAP Jeunesse emploi), d'observer certains dispositifs et outils existants dans des contextes européens et ainsi mieux appréhender leurs outils, leurs procédures et leurs modes de fonctionnement.

Cette action devra permettre le développement des réseaux et des partenariats basés sur les échanges de pratiques et d'expériences entre les acteurs.

• **Actions et outils d'information et de sensibilisation sur le Leadership et l'Entrepreneuriat :**

- Il est prévu le lancement d'un site portail internet dédié à la promotion de la création d'activités et d'entreprises.

- Des évènements régionaux et/ou nationaux (concours, manifestations thématiques) autour de l'entrepreneuriat et du leadership des jeunes seront organisés par le programme.

3.3. Le rôle des dispositifs d'aides et d'accompagnement à la création d'entreprise :

Le rôle principal de ces dispositifs est de favoriser l'accès à l'entrepreneuriat des jeunes en les conseillant sur les aides et subventions disponibles et de faire la promotion de la création d'entreprise, l'accompagnateur a pour fonction de transmettre un savoir-faire précis.

Son rôle consiste essentiellement à :

- a) **Allier l'audace d'entreprendre** : Ces dispositifs rassemblent tous les jeunes entrepreneurs algériens, pour réussir collectivement à bâtir une économie algérienne forte et diversifiée, sur la base des valeurs et des missions du Forum des Chefs d'Entreprise.
- b) **Soutenir l'audace d'entreprendre** : Fort des expertises capitalisées au sein du Forum, ces organismes offrent une plateforme de solutions et de services pour soutenir les jeunes dans les phases de développement sensibles de leurs entreprises pour dépasser les difficultés et avancer.
- c) **Diffuser l'audace d'entreprendre** : les dispositifs d'aide et d'accompagnement sont une prolongation de l'effort du Forum des Chefs d'Entreprise consacré à la promotion de l'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat, à travers notamment le rapprochement du monde de l'éducation et celui de l'entreprise.
- d) **Cultiver l'audace d'entreprendre** : Dans ce contexte, ces organismes rassemblent régulièrement les jeunes leaders pour partager des réflexions et établir des propositions notamment sur des domaines innovants. A travers cette démarche, ces derniers souhaitent stimuler une nouvelle approche entrepreneuriale, plus consciente de ses responsabilités, plus ambitieuse, plus ouverte, plus équitable et plus collective.

D'après notre étude nous pouvons affirmer que ces dispositifs sont à l'origine des orientations des jeunes à l'entrepreneuriat. Les comportements, les aptitudes et les attitudes

des entrepreneurs, ainsi que la destinée de leurs entreprises découlent du poids de leurs motivations.

Conclusion

A travers ce chapitre nous avons essayé de faire une revue de littérature sur l'entrepreneuriat qui est perçu comme un phénomène hétérogène et complexe et multidimensionnelle, car il englobe à la fois l'entrepreneur et l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise.

Puis les différents dispositifs tels que (ANSEJ, ANDI, ANGEM, CNAC), mise en place par l'Etat Algérienne, dans le but d'encourager et faciliter l'entrée des jeunes au domaine entrepreneuriale, et le rôle qu'il joue dans la création d'emploi pour les jeunes diplômés pour lutter contre le chômage et aussi pour enrichir le tissu économique par la création des entreprises.

Chapitre II

**Evaluation de la création d'entreprise et ses
dispositifs d'aides**

Introduction au chapitre

L'objet de ce dernier chapitre est de mieux cerner la réalité de l'entrepreneuriat chez les étudiants en particulier et d'analyser l'efficacité de deux dispositifs d'aide (ANSEJ et ANGEM) de même pour analyser les résultats de nos enquêtes de terrain d'une manière détaillée. Pour cela ce chapitre est divisé en trois sections. Dans la première nous allons expliquer notre démarche concernant les objectifs des deux enquêtes et leurs déroulements, la conception et le contenu des questionnaires, l'échantillon étudié. La deuxième section consacre à l'analyse de premier questionnaire qui porte sur la culture entrepreneuriale chez les étudiants et la dernière section sera consacré à l'analyse des données recueilli par les deux dispositifs ANSEJ et ANGEM.

Section 01 : méthodologie de l'enquête

Pour répondre au questionnement de notre travail et vérifier empiriquement nos hypothèses, nous avons mené une enquête en élaborant deux questionnaires, regroupant une série de questions.

La collecte des données a été réalisé, en distribuant ces questionnaires, comportant des interrogations relatives à notre thème de recherche, le traitement statistique des données obtenues a été réalisé à l'aide du logiciel SPSS et Microsoft Excel.

1.1. L'objectif de l'enquête :

L'objectif de notre enquête vise principalement à dresser un certain nombre de point reliant l'accompagnement et l'entrepreneuriat à la création d'entreprise à travers les différents dispositifs.

1.2. Elaboration du questionnaire :

Pour les besoins de notre enquête nous avons élaboré deux questionnaires comme suit : Le premier questionnaire contient 21 questions, réparti en 4 parties qui s'articulent sur la culture entrepreneuriale des étudiants. Les parties sont réparti comme suit :

- La 1^{ère} partie sur des renseignements sur la formation universitaire.
- La 2^{ème} partie sur l'intention entrepreneuriale.
- La 3^{ème} partie sur l'attitude entrepreneuriale.
- La 4^{ème} partie sur la faisabilité entrepreneuriale.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Le deuxième questionnaire contient 17 questions, réparti en 4 parties qui s'articulent sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprise. Les parties sont réparti comme suit :

- La 1^{ère} partie : porte sur l'identification de l'organisme d'emploi.
- La 2^{em} partie : porte sur la démarche administrative de l'organisme.
- La 3^{em} partie : porte sur le financement de l'organisme.
- La 4^{em} partie : porte sur l'accompagnement de l'organisme.

Dans nos questionnaires nous avons utilisé trois types de questions :

1-Les questions fermées : qui demande une réponse précise ;

2-Les questions aux choix multiples : dans ce cas, la personne interrogée peut faire un choix entre plusieurs réponses préétablies ;

3-Les questions ouvertes : pour ce type de question, aucune proposition de réponse n'est fournie.

Les deux questionnaires sont formulés sous forme de questions aux plusieurs choix et ceci pour faciliter le dépouillement et l'interprétation des réponses fournies.

1.3. La taille de l'échantillon :

Notre échantillon se compose de 44 étudiants pour le premier questionnaire, et nous avons récupéré 44 réponses sur les 44 contactés.

Tableau N°. 2 : la taille de l'échantillon de notre enquête

Nombre de questions	Exploitable	Non exploitable
20	18	01

Source : établi par nos soins d'après les résultats de l'enquête

Et pour le deuxième questionnaire notre échantillon est de 15 répartie sur les organismes d'emploi (ANSEJ et ANGEM, CNAC), nous avons pu récupérer 10 questionnaires sur les 15 distribué, le reste (5questionnaires) ont fait l'objet de non réponse au niveau de la CNAC vu que ce dispositif ne fait plus l'aide à la création d'entreprise comme avant, ce qui nous a amené à les supprimer de notre étude vue leur manque de crédibilité.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

1.4. Le déroulement de l'enquête :

L'enquête a été lancée à la fin du mois de mai 2022, Pour remplir ces questionnaires nous avons suivis plusieurs méthodes. Le premier questionnaire a été créé sur la plateforme, partagé en ligne par plusieurs étudiants et leurs groupe d'études virtuelle sur les réseaux sociaux.

Le 2^{ème} questionnaire a été administré selon le type « Face à Face ». Nous nous sommes déplacés aux organismes d'accompagnements pour rencontrer personnellement les employés et les dirigeants de ces derniers.

Cela nous a permis :

- Une crédibilité des réponses
- Une bonne observation des attitudes et des comportements des interviewés
- La possibilité d'entretien

Le questionnaire a été satisfait par les fonctionnaires des organismes qui nous ont consacré du temps pour parler de leur avis sur ce dispositif dont ils y travaillent, de leurs caractéristiques et de leurs processus d'accompagnement.

1.5. Le traitement et dépouillement des questionnaires :

De point de vue méthodologique, cet élément constitue la dernière étape de toute enquête de terrain. Il s'agit principalement de rendre toutes les informations recueillies exploitables en les présentant sous forme de données chiffrées dans des tableaux et graphes dont l'analyse permettra de tirer des conclusions justifiées.

Section 02 : Analyse des résultats de la première enquête :

Cette section présente l'analyse et interprétation des résultats obtenus du premier questionnaire. L'analyse est faite comme suite :

2.1. Le profil de l'entrepreneur :

2.1.1. Le genre de l'entrepreneur :

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Tableau N° 3 : répartition des entrepreneurs selon le sexe

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Féminin	28	63,6	63,6	63,6
Masculin	16	36,4	36,4	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

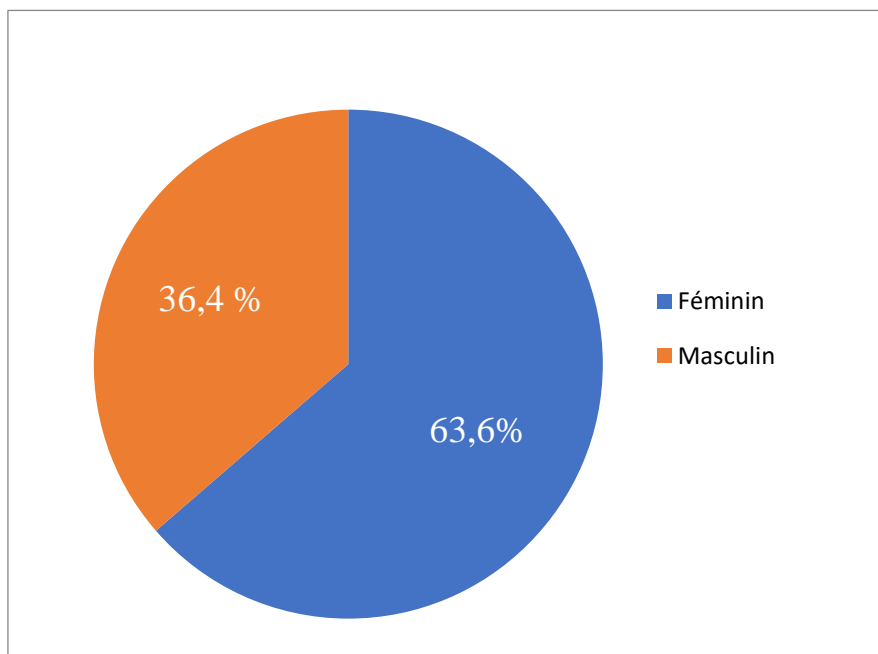


Figure N° 3 : Présentation graphique des entrepreneurs selon le genre

Source : établie par nous même

D'après les résultats de tableau N°03, et la figure N°03, nous avons constaté que la majorité des enquêtées ont de genre féminin avec un taux de 63,6% ; contre le genre masculin, avec un taux de 36,4%. Cela indique que les catégories féminines exercent des activités entrepreneuriales plus que la catégorie masculine. En effet, diverses raisons peuvent expliquer l'engagement entrepreneurial des femmes. Il s'agit entre autres du désir d'indépendance qui se manifeste particulièrement chez les femmes qui étaient salariées auparavant. Parfois, certaines ont quitté de manière volontaire leur emploi pour se lancer dans les affaires. Dans ce cas, l'entrepreneuriat est en quelque sorte une deuxième carrière dans la trajectoire des femmes

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

entrepreneurs. Le motif d'autonomie vis-à-vis du mari ou même de la famille constitue également comme importante motivation dans la perspective d'entreprendre. Cet entrepreneuriat de survie est extrêmement important dans les pays en développement dans lesquels la protection sociale n'existe pas pour une grande partie de la population féminine.

2.1.2. La Faculté d'étude des entrepreneurs :

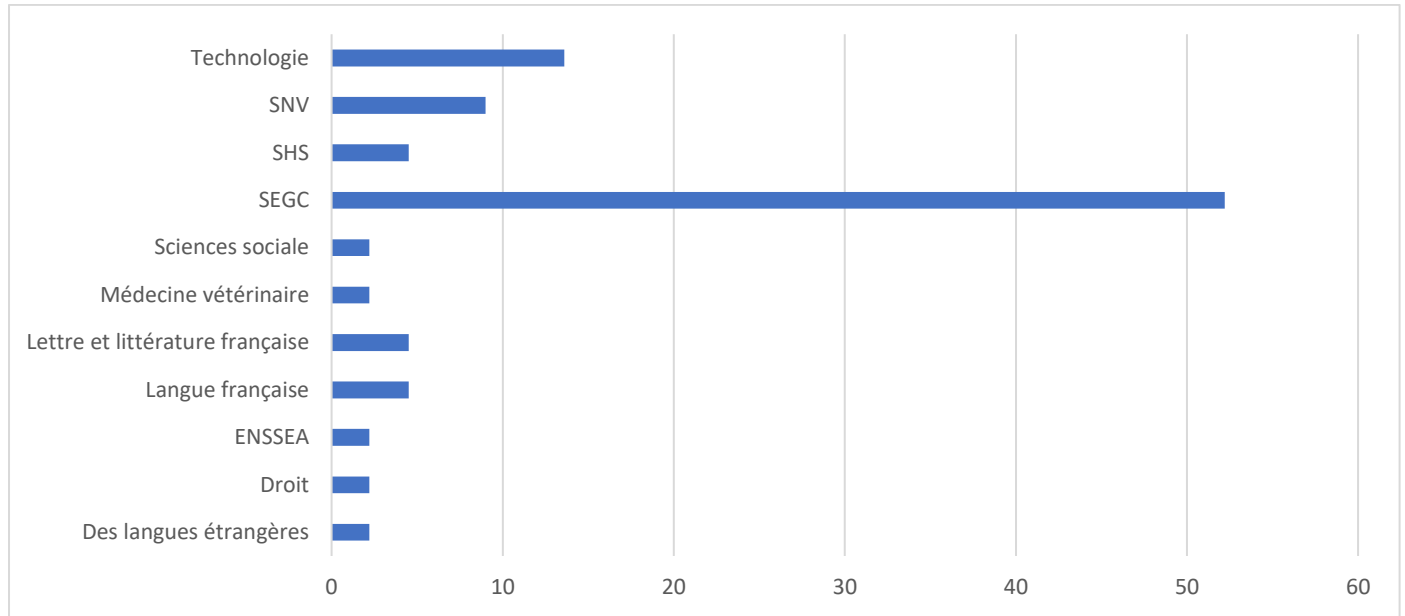
Tableau N°. 4 : la répartition selon la faculté d'étude

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Des langues étrangères	1	2,2	2,2	2,2
Droit	1	2,2	2,2	4,4
ENSSEA	1	2,2	2,2	6,6
Langue française	2	4,5	4,5	11,1
Lettre et littérature française	2	4,5	4,5	15,6
Médecine vétérinaire	1	2,2	2,2	17,8
Sciences sociale	1	2,2	2,2	20
SEGC	23	52,2	52,2	72,5
SHS	2	4,5	4,5	77
SNV	4	9	9	86
Technologie	6	13,6	13,6	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Figure N°. 4 : Présentation graphique de la population selon leurs facultés d'étude



Source : établie par nous même

D'après les résultats de tableau n°04 nous avons constaté que la majorité des enquêtées soit 51,1% ont étudié science économique, gestion et commercial, et le reste des domaines varient entre 2,2% et 13,3%. On remarque la dominance de la faculté de science économique, gestion et commercial par rapport aux autres facultés.

Cela indique que la formation de gestion, commerce et économie, renforce et encourage la volonté d'entreprendre chez les étudiants à travers son programme d'étude, elle plante l'idée de la création d'entreprise

Cependant, la faculté de technologie prend la deuxième place, on peut dire que les entreprises en général ne sont pas souvent créées par des gestionnaires, mais plutôt par des personnes qui ont ce qu'on peut appeler « un profil technique », qui ont un savoir-faire technique mais qui préfèrent être indépendant dans leurs travaux qu'être salariée.

Les autres facultés n'ont pas cette intention, cela est peut-être due à leurs formations qui n'est destiné à ce genre de profession.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

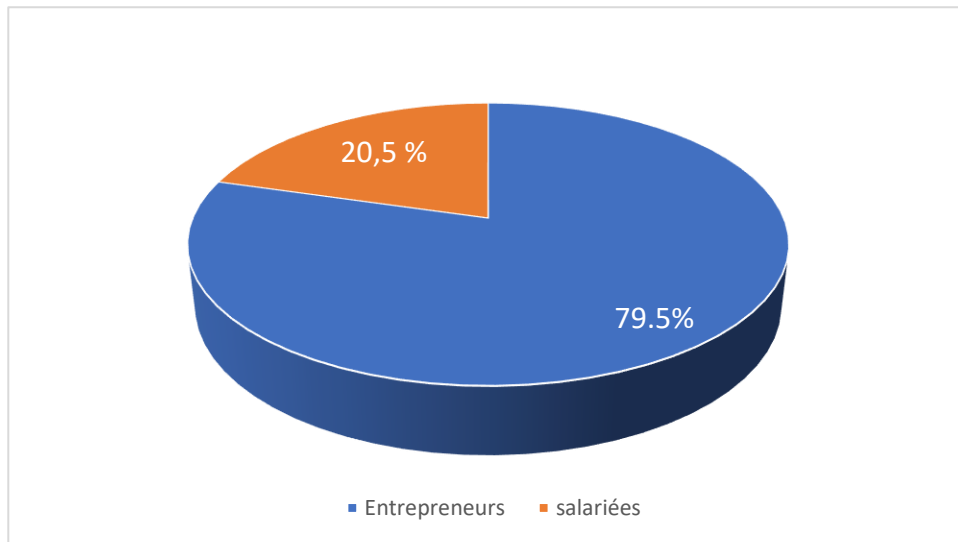
2.2. Analyse de l'intention entrepreneuriale :

Tableau N°. 5 : répartition selon les préférences professionnelles

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Entrepreneur	35	79,5	79,5	79,5
Salarié	9	20,5	20,5	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 5 : Présentation graphique des préférences professionnelle



Source : établie par nous même

D'après le tableau n°05, et sa figure (N°5), la donnée collectée révèle que la profession d'entrepreneur domine la fonction salariale avec un taux massif de 79,5 %, tandis que seulement 20% de la population enquêtée préfère être salarié.

Être entrepreneurs, est due à plusieurs raisons telles que la recherche de liberté, une passion, ça pourrait être même un besoin d'accomplissement personnel, tradition familiale où a la recherche de l'estime, de succès et de l'argent. Ces raisons sont pas précisées car chacun selon sa personnalité où son expérience dans la vie qui a affiné ce désir en lui, et lui a insufflé l'esprit d'entreprendre, quant aux salariés, on pense que l'une de leurs raisons les plus convaincante pour

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

choisir une telle carrière et de ne pas quitter leurs postes, reste que la sécurité que ce dernier leurs apporte (sécurité sociale, sécurité d'emploi, droit au chômage et au congé payé ...)

Un choix qui peut être judicieux sous certains angles car plusieurs d'autre arguments peuvent se manifester tel que ; avoir une charge de responsabilité raisonnable, horaires de travail souvent connu à l'avance, rémunération équivalente à leurs compétences et moins de stress.

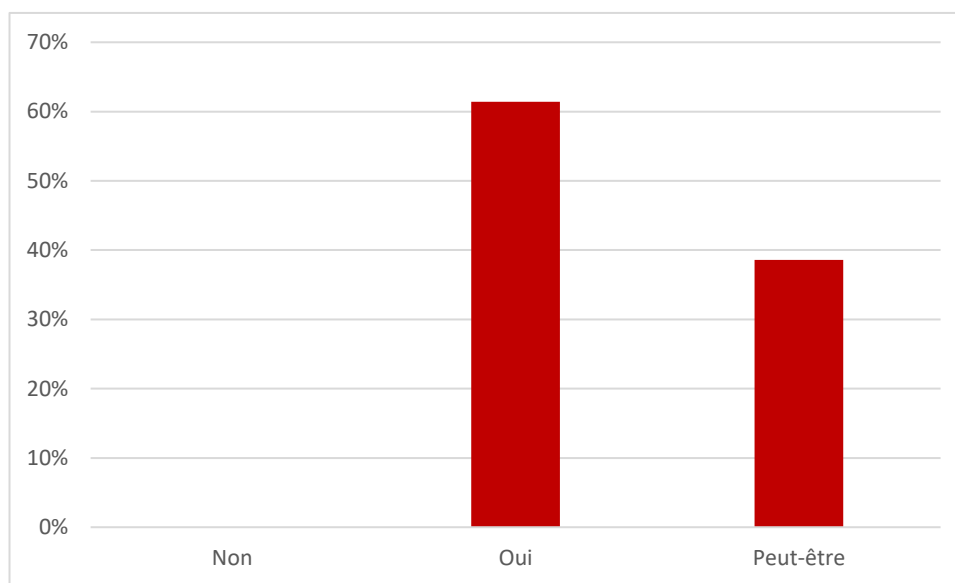
2.2.1. Analyse de L'intention de création d'entreprises

Tableau N°. 6 : répartition selon l'intention de création d'entreprise

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	27	61,4	61,4	61,4
Non	00	0	0	61,4
Peut-être	17	38,6	38,6	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 6 : Présentation graphique de l'intention de création d'entreprise



Source : établie par nous même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Comme l'indique le tableau N°06 et sa figure ci-dessus, la majorité de la population étudiée déclarent avoir une intention entrepreneuriale avec un taux de 61,4%, le reste qui est de 38,6% ont une faible intention de démarrer leurs propres projets où entreprise. On mentionne aussi que la réponse non n'a était en aucun cas choisi par la population.

Cela signifie que les jeunes enquêtées ont une volonté d'intégration dans le projet entrepreneurial, d'entreprendre et de créer leurs propres projets où entreprise. On peut déduire que toute la population enquêtée se met plutôt d'accord sur cette option, cela est probablement dû à la situation actuelle en Algérie qui dominé par la bureaucratie, résultant l'agitation de marché de travail et le manque d'opportunité d'emploi malgré la présence de la main d'œuvre qualifié, on peut dire que la création d'entreprise reste le seul moyen d'atteindre les objectifs personnelle et professionnelle.

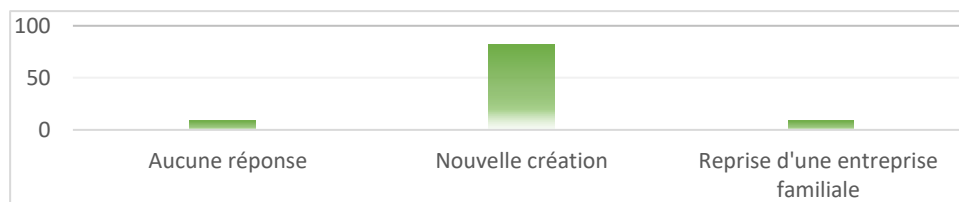
2.2.2. Les type de création d'entreprise

Tableau N°. 7 : répartition selon les types de la création d'entreprise

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Aucune réponse	4	9,1	9,1	9,1
Nouvelle création	36	81,8	81,8	90,9
Reprise d'une entreprise familiale	4	9,1	9,1	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 7 : Présentation graphique des types de création d'entreprise



Source : établie par nous même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

En observant le tableau n°07, figure N°07, on constate que la majorité écrasante sont pour une nouvelle création de l'entreprise (81,8%), le reste de la population se divise entre 9,1% qui sont pour l'option de la reprise d'une entreprise familiale, l'autre part (9,1%) ont choisi de s'abstenir et ne pas répondre à cette question.

Partir de rien, créer son entreprise ex nihilo à quelque chose d'excitant. De l'idée au projet, il y a un cheminement qui peut paraître long, mais qui s'avère souvent indispensable. Bien plus que l'idée d'origine, c'est souvent le manque de préparation qui induit l'échec lors d'une création d'entreprise. De même, la reprise ou le rachat d'une entreprise ne peut être réussie sans une véritable réflexion stratégique et de rigoureux préparatifs. Lorsque l'on crée ou on reprend une entreprise, il faut d'abord commencer par s'interroger sur ses motivations mais aussi ses appuis familiaux. Devenir chef d'entreprise entraîne un certain nombre de sacrifices, aussi bien sur le plan financier que personnel.

2.2.3. Analyse de Degré de l'intention de création d'entreprise :

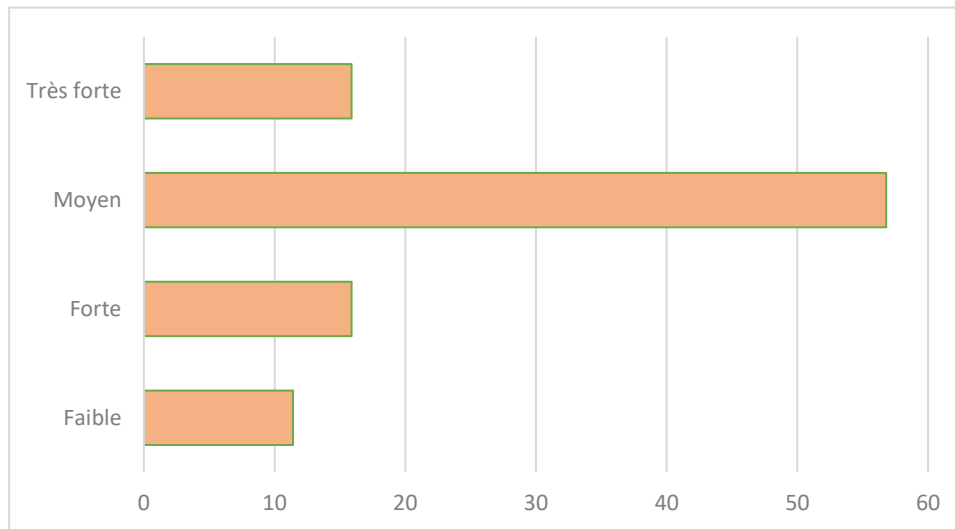
Tableau N° 8 : répartition selon le degré de l'intention de création d'entreprise

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Faible	5	11,4	11,4	11,4
Forte	7	15,9	15,9	27,3
Moyen	25	56,8	56,8	84,1
Très forte	7	15,9	15,9	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Figure N°. 8 :Présentation graphique de degré de l'intention de création d'entreprise



Source : établie par nous même

D'après les chiffres constaté dans la figure N°08, en examinant attentivement les chiffres, en premier lieu, on remarque que la plupart des enquêtées ont une intention moyenne de créer une entreprise (56,8%). En seconde lieu, l'intention se disperse entre forte et très forte avec un taux commun de 15,9% ; le reste (11,4%) ont une faible intention de création d'entreprise.

2.2.4. La période de l'apparition de l'idée de création d'entreprise

Tableau N°. 9 : répartition selon la période de l'idée de création d'entreprise

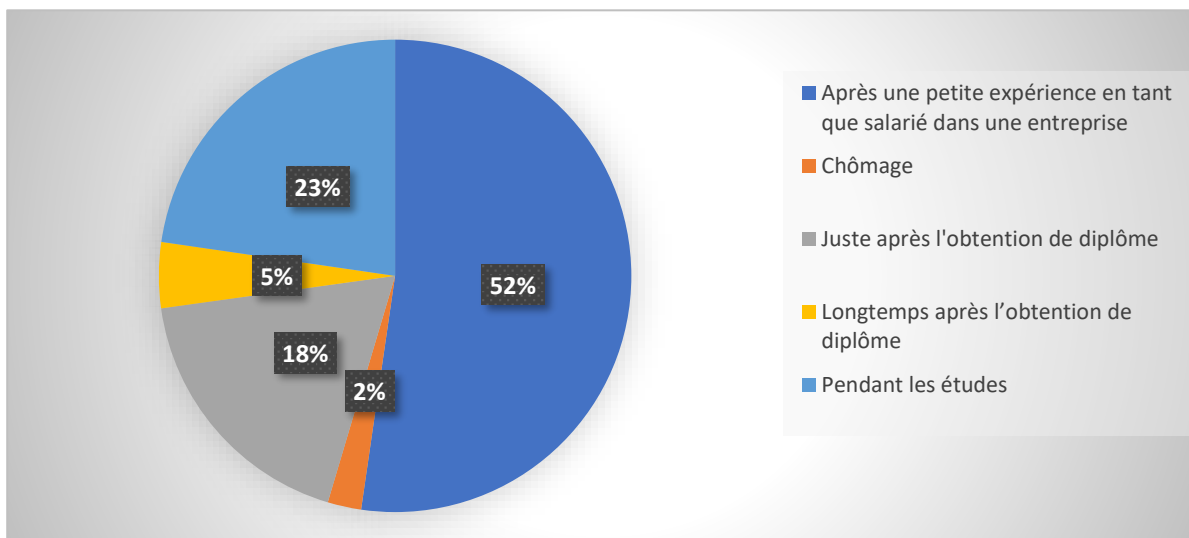
	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Après une petite expérience en tant que salarié dans une entreprise	23	52,3	52,3	52,3
Chômage	1	2,3	2,3	54,5

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Juste après l'obtention de diplôme	8	18,2	18,2	72,7
Longtemps après l'obtention de diplôme	2	4,5	4,5	77,3
Pendant les études	10	22,7	22,7	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 9 : Présentation graphique sur l'apparition de l'idée de projet :



Source : établi par nos même

La figure et le tableau ci-dessus (09) montre que l'idée de création d'entreprise , apparaissent souvent chez les gens qui ont déjà eu une petite expérience en tant que salarié dans une entreprise donné (52,3%), contrairement aux autres , l'idée de création d'entreprise s'est évoluer pendant leurs parcours universitaire (22,7%) , où bien juste après l'obtention de diplôme (4,5%), le reste de la population étudiée se divise entre ceux qui ont cette idée après longtemps de l'obtention de leurs diplôme (4,5%) , et ceux qui ont adopté l'idée de création d'entreprise juste pour échapper aux chômage .

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

En tenant compte des statistique ci-dessus, il s'avère que la création des projet ou la conception de l'idée de projet se diffère forcément selon les points de vues de cette idée , on trouve que l'idée de création apparait plus souvent pendant un stage où une expérience chez des entreprise , ce qui démontre l'absence d'encadrement et la formation des étudiants aux niveau des universités algérienne, l'absence des accords approprie entre les université et les entreprises, résultent un manque d'expérience et le manque d'esprit d'aventure et la prise de risque en cette idée quel que soit ses forces et ses faiblesse .

L'idée de projet apparaissent rarement chez les chômeurs, ce qui met ces derniers devant deux choix forcé sois créer son propre emploi, sois d'abandonné, se soumettre au statu quo et entrez dans un tunnel opprimé qui est le spectre de chômage.

2.2.5. Analyse de désir entrepreneuriale selon la situation actuelle de la population :

Tableau N°. 10 : Répartition par degré de vouloir entreprendre selon différents énoncés

	Réponses :	Effectifs	Pourcentage %
Votre objectif professionnelle est devenir entrepreneur	• Pas de tout d'accord	3	6.8
	• Plutôt pas d'accord	8	18.2
	• D'accord	22	50
	• Plutôt d'accord	2	4.5
	• Tout a fait d'accord	9	20.5
Vous êtes prêt à vous sacrifier pour devenir entrepreneur	• Pas de tout d'accord	3	6.8
	• Plutôt pas d'accord	11	25
	• D'accord	18	40.9
	• Plutôt d'accord	6	13.6
	• Tout a fait d'accord	6	13.6

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

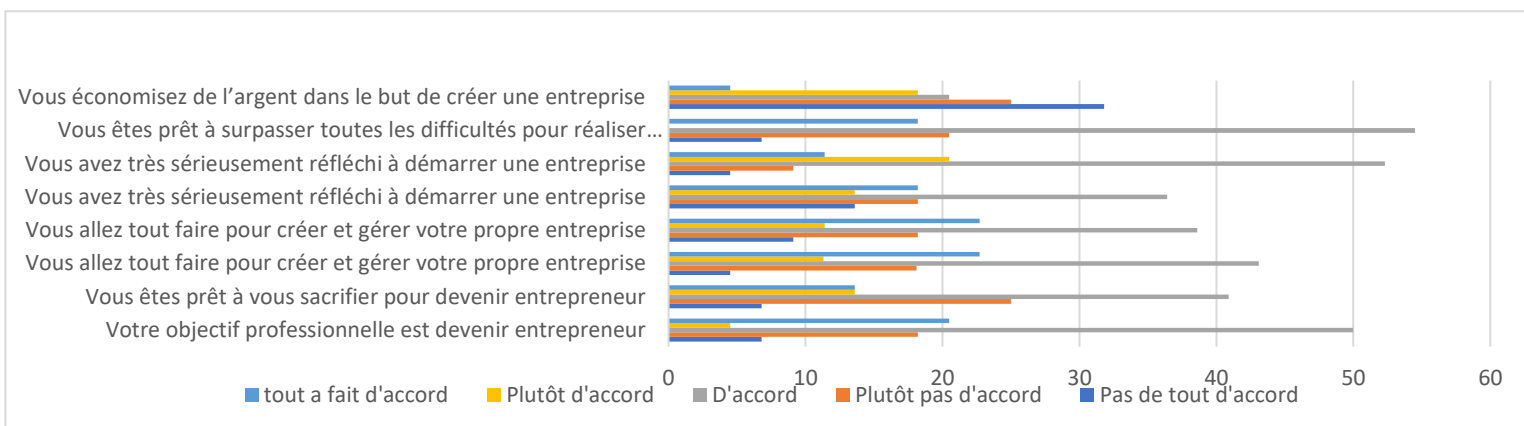
<p>Vous allez tout faire pour créer et gérer votre propre entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	<p>2 8 19 5 10</p>	<p>4.5 18.1 43.1 11.3 22.7</p>
<p>Vous allez tout faire pour créer et gérer votre propre entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	<p>4 8 17 5 10</p>	<p>9.1 18.2 38.6 11.4 22.7</p>
<p>Vous avez très sérieusement réfléchi à démarrer une entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	<p>6 8 16 6 8</p>	<p>13.6 18.2 36.4 13.6 18.2</p>
<p>Vous avez très sérieusement réfléchi à démarrer une entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	<p>2 4 23 9 5</p>	<p>4.5 9.1 52.3 20.5 11.4</p>

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Vous êtes prêt à surpasser toutes les difficultés pour réaliser votre projet d'entreprise	• Pas de tout d'accord	3	6.8
	• Plutôt pas d'accord	9	20.5
	• D'accord	24	54.5
	• Plutôt d'accord	0	0
	• Tout a fait d'accord	8	18.2
Vous économisez de l'argent dans le but de créer une entreprise	• Pas de tout d'accord	14	31.8
	• Plutôt pas d'accord	11	25
	• D'accord	9	20.5
	• Plutôt d'accord	8	18.2
	• Tout a fait d'accord	2	4.5
Vous cherchez des opportunités pour créer une entreprise	• Pas de tout d'accord	6	13.6
	• Plutôt pas d'accord	0	0
	• D'accord	15	34.1
	• Plutôt d'accord	16	36.4
	• Tout a fait d'accord	7	15.9

Source : établie par nous même

Figure N°. 10 : Présentation graphique de degré de vouloir entreprendre selon différents énoncés



Source : établie par nous même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Selon ces statistiques ,(échelle de Likert) présentez dans le tableau N°10 et sa figure N°10, la majorité des enquêtés sont plutôt d'accord pour toutes les propositions, sauf celle de faire des économies pour créer son propre entreprise, ils ont une forte détermination à créer une entreprise, ce qui varie entre ceux qui ont fixé leurs objectifs professionnels qui est d'entreprendre et devenir entrepreneur , ceux qui sont prêts à tout sacrifier pour réaliser leurs propres projets en économisant des fonds ,surpasser toutes les difficultés, et chercher des opportunités à exploiter pour y arriver et atteindre cet objectif.

2.3. Attitude entrepreneuriale :

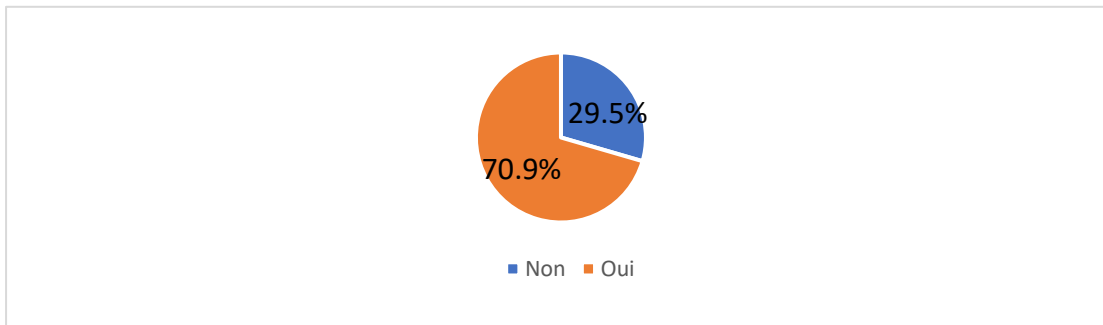
2.3.1. L'idée de projet de création d'entreprise :

Tableau N° . 11 : répartition selon l'existence de l'idée d'entreprendre

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	13	29,5	29,5	29,5
Oui	31	70,5	70,5	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N° . 11 : Présentation graphique de l'existence de l'idée d'entreprendre



Source : établi par nos même

Les chiffres indiqués dans ce tableau (N°11) révèlent que plus de la moitié des étudiants ont déjà une idée de projet de création d'entreprise qui cherchent à concrétiser (70,5%), alors que 29,5% sont encore en recherche d'une idée de projet malgré leurs fortes intentions d'entreprendre.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

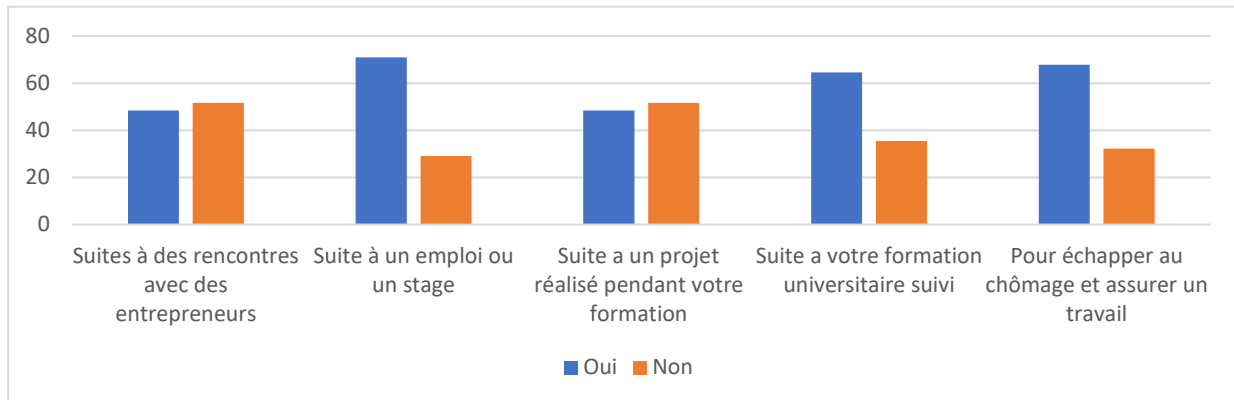
Cette idée de projet peut être due à plusieurs facteurs, comme l'indique le tableau et la figure suivant :

Tableau N°. 12 : répartition selon les facteurs de provenance de l'idée de projet

	Réponses	Effectifs	Pourcentage %
Suites à des rencontres avec des entrepreneurs	• Oui	15	48.38
	• Non	16	51.61
Suite à un emploi ou un stage	• Oui	22	70.96
	• Non	9	29.03
Suite à un projet réalisé pendant votre formation	• Oui	15	48.38
	• Non	16	51.61
Suite à votre formation universitaire suivi	• Oui	20	64.51
	• Non	11	35.48
Pour échapper au chômage et assurer un travail	• Oui	21	67.74
	• Non	10	32.25

Source : établie par nos même

Figure N°. 12 : Présentation graphique des facteurs de provenance de l'idée de projet



Source : établie par nos même

L'idée de projet provient généralement suite à un emploi ou un stage ce qui permet d'acquérir des nouvelle connaissance de nouveau savoir faire établir des nouveaux contacts avec les différents agents économique, avoir des relations avec ces derniers ,la formation universitaire joue également un rôle important suite à son programme d'étude les projet réalisé dans ce cadre d'activité ce qui ouvre la voie a des idées d'entreprendre, le chômage pousse aussi à avoir une

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

idée de projet , reste à concrétiser sans y passer de l'influence des entrepreneur dans leurs environnement qui prend une part moyenne par rapport aux autres facteurs.

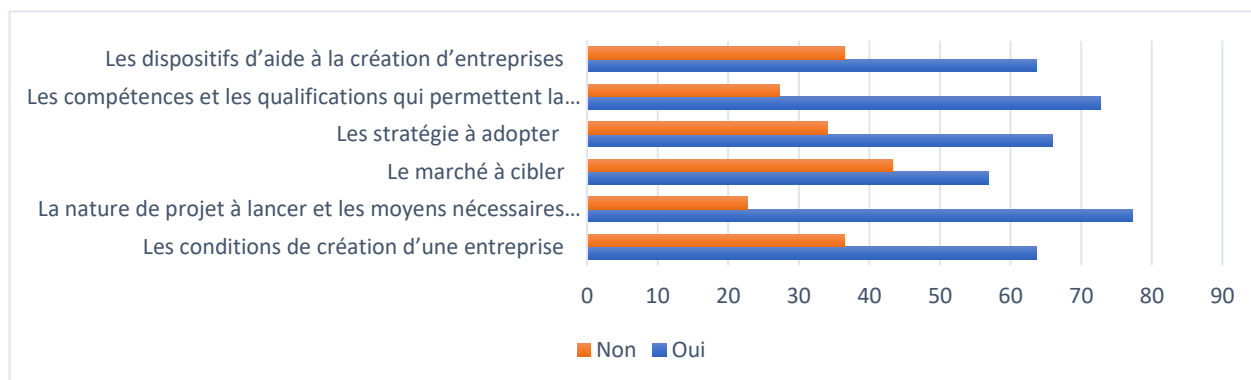
2.3.2. Les informations collectées par la population :

Tableau N°. 13 : répartition des informations collectées

	Réponses	Effectifs	Pourcentage %
Les conditions de création d'une entreprise	• Oui	28	63.6
	• Non	16	36.4
La nature de projet à lancer et les moyens nécessaires pour le faire	• Oui	34	77.3
	• Non	10	22.7
Le marché à cibler	• Oui	25	56.8
	• Non	19	43.2
Les stratégies à adopter	• Oui	29	65.9
	• Non	15	34.1
Les compétences et les qualifications qui permettent la réussite de votre projet	• Oui	32	72.7
	• Non	12	27.3
Les dispositifs d'aide à la création d'entreprises	• Oui	28	63.6
	• Non	16	36.4

Source : établie par nos même

Figure N°. 13 : Présentation graphique des informations collectées



Source : établi par nos même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

D'après le tableau N°13, Figure N°13 on note que la population étudiée a collecté des informations, la majorité totale des réponses sont « oui », on remarque aussi la dominance de collecte des informations aux niveau de la nature de projet (77,3%), les moyens nécessaires pour le faire, et les compétences, qualifications qui permettent la réussite de projet (72,7%), bien que les autres niveaux sont plutôt négligé dans une certaine mesure.

La création d'entreprise est un sujet à la fois vaste et complexe. Prendre des informations et commencer à s'entourer de personnes compétentes est une approche importante pour le créateur. Cela lui permet d'être plus précis et plus perspicace sur les questions ou sujets à traiter. Disposer des bonnes informations contribue souvent à gagner du temps voire à éviter certaines erreurs.

La principale raison d'être de l'information est son rôle dans un processus de diminution de cette incertitude. L'information a aussi une valeur, car elle permet de choisir, de prendre des décisions et d'agir. Sa valeur est ainsi liée à son emploi dans le contexte de prise de décisions.

2.3.3. Analyse des moyens de financements principaux de création d'entreprise :

Tableau N°. 14 : répartition selon les moyens de financement de projet de création d'entreprise

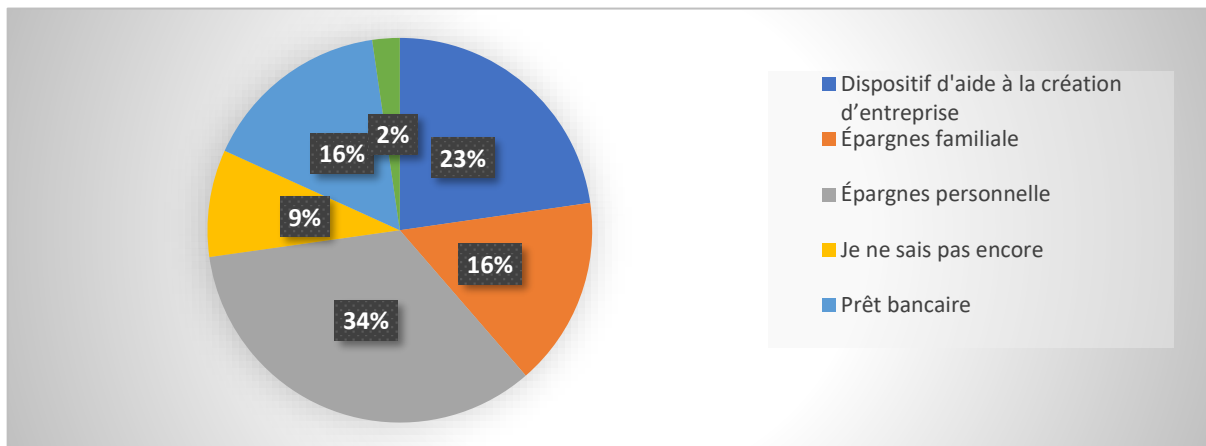
	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Dispositif d'aide à la création d'entreprise	10	22,7	22,7	22,7
Épargnes familiale	7	15,9	15,9	38,6
Épargnes personnelle	15	34,1	34,1	72,7
Je ne sais pas encore	4	9	9	81,7
Prêt bancaire	7	15,9	15,9	97,6

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Prêt de la parenté	1	2,3	2,3	100
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 14 : Présentation graphique des moyens de financement de projet de création d'entreprise



Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Les données collectées (tableau N°14, figure N°14), montre que la plupart sont opté pour l'option épargne personnel comme la meilleure méthode de financement de leurs propres projets de création avec un taux de 34,1%, l'option qui domine le financement par les organisations publics (banques, dispositifs d'aide) 15,9% et 22,7%. Pendant que les autres options se varient entre 2,3% et 15,9%.

Comme c'est le cas dans le processus de financement, la plupart de la population préfèrent relever le défi avec leurs propres fonds afin de profiter de certains privilèges est resté à l'écart si le financement vient de toute sorte de prêts

Malgré les efforts de l'état algérien concernant la mise en place d'institutions destiné a l'accompagnement et le financement des promoteurs , de mise en disposition d'équipements ,le taux 22,7% est considéré comme faible , et la raison est souvent due à l'absence de communication entre les porteurs de projets et les institutions désignées ,le manque relatif de supervision , ce qui a fait craindre à de nombreux jeune de prendre ces derniers comme un moyen efficace pour financer leurs projets et comment ces institutions perçoivent les cotisations qui doivent être payées par les bénéficiaires.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

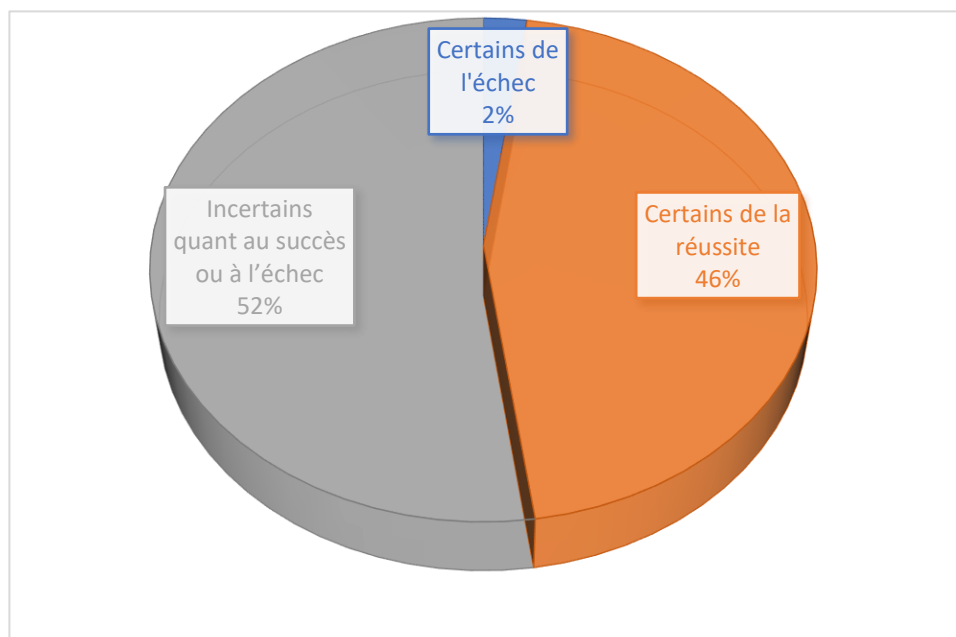
2.3.4. Analyse des chances de réussite de projet selon les enquêtés :

Tableau N°. 15 : répartition des chances de l'échec ou de réussite de projet

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Certains de l'échec	1	2,3	2,3	2,3
Certains de la réussite	20	45,5	45,5	47,7
Incertains quant au succès ou à l'échec	23	52,3	52,3	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 15 : Présentation graphique des chances de l'échec ou de réussite de projet



Source : établie par nos même

D'après ces chiffres (tableau n°15), on constate que 45,5% de la population étudiée on confiance en leurs projet et sont certains de la réussite de ce dernier, ainsi on remarque une faible confiance aux projets qui conduit certainement à l'échec (2,3%), quoique l'incertitude quant à la réussite ou l'échec prend une place importante avec un taux de 52,3%.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

L'absence de la culture entrepreneuriale et l'esprit d'entreprise ont conduit à un certain niveau d'incertitude de l'échec ou la réussite de projet, alors que 45,5% de cette population on confiance en leurs idées.

2.4. Normes sociale :

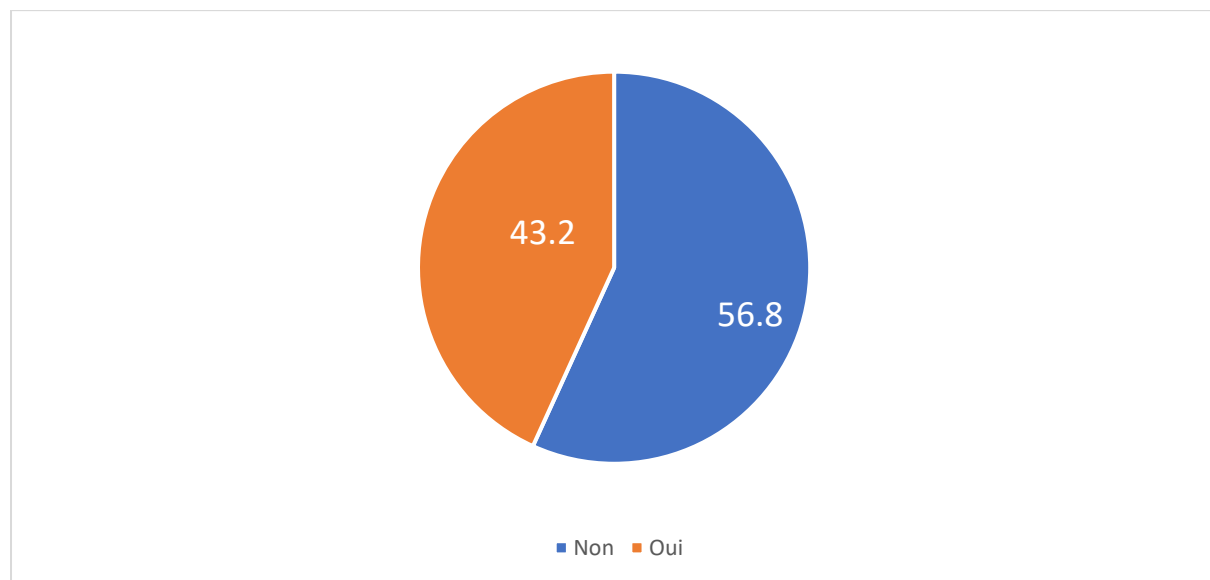
2.4.1. Imitation des entrepreneurs par la population :

Tableau N°. 16 : répartition selon le taux d'imitation des entrepreneurs

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	25	56,8	56,8	56,8
Oui	19	43,2	43,2	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 16 : Présentation graphique d'imitation d'entrepreneur



Source : établie par nos même

Dans le tableau et la figure ci-dessus on peut voir que l'influence des entrepreneurs dans leurs environnements sociaux n'est pas assez forte, une faible intention d'imitation avec un taux de 43,2%, seulement 43,2% de la population souhaitent imiter un entrepreneur qui peut être :

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Tableau N°. 17 : répartition de l'influence des personnes sur la décision d'entreprendre

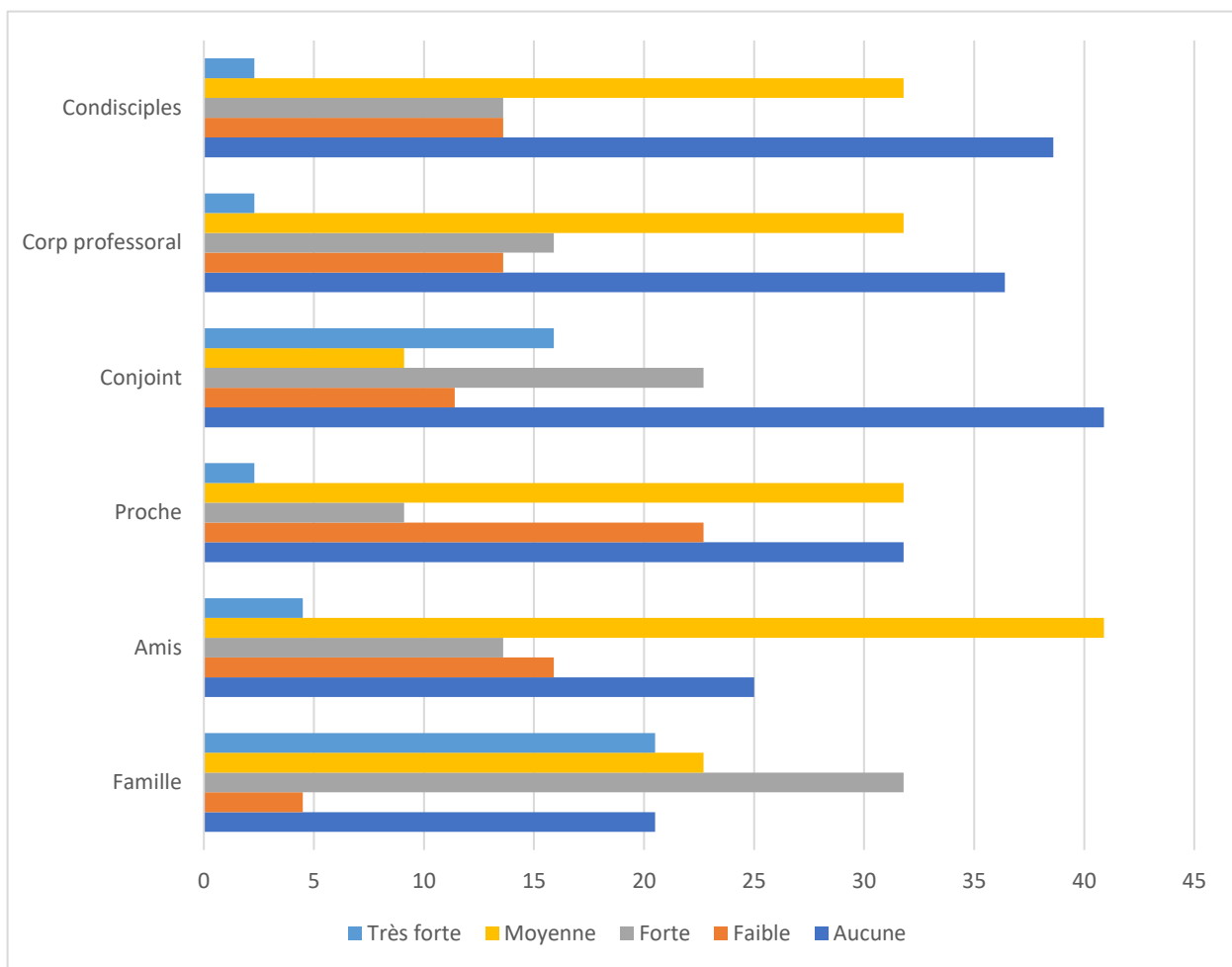
	Réponses	Effectifs	Pourcentage %
Famille	➤ Aucune	9	20.5
	➤ Faible	2	4.5
	➤ Forte	14	31.8
	➤ Moyenne	10	22.7
	➤ Très forte	9	20.5
Amis	➤ Aucune	11	25
	➤ Faible	7	15.9
	➤ Forte	6	13.6
	➤ Moyenne	18	40.9
	➤ Très forte	2	4.5
Proche	➤ Aucune	14	31.8
	➤ Faible	10	22.7
	➤ Forte	4	9.1
	➤ Moyenne	14	31.8
	➤ Très forte	1	2.3
Conjoint	➤ Aucune	18	40.9
	➤ Faible	5	11.4
	➤ Forte	10	22.7
	➤ Moyenne	4	9.1
	➤ Très forte	7	15.9
Corps professoral	➤ Aucune	16	36.4
	➤ Faible	6	13.6
	➤ Forte	7	15.9
	➤ Moyenne	14	31.8
	➤ Très forte	1	2.3

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Condisciples	➤ Aucune	17	38.6
	➤ Faible	6	13.6
	➤ Forte	6	13.6
	➤ Moyenne	14	31.8
	➤ Très forte	1	2.3

Source : établie par nos même

Figure N°. 17 : Présentation graphique de l'influence de l'entourage sur la décision d'entreprendre



Source : établie par nos même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

On peut constater d'après les données ci-dessus, que la famille exerce une forte influence sur les enquêtées, puis une influence moyenne par les amis, proche et le Corp. Professoral, alors que l'influence des conjoints et les condisciples est presque inexistante.

La familiarisation avec la prise de responsabilité dès l'enfance est en effet susceptible de contribuer au développement d'une personnalité d'aventurier chez l'individu et indirectement à l'orientation de son avenir vers une carrière d'entrepreneur.

2.5. Faisabilité entrepreneuriale :

2.5.1. Analyse de la Capacités d'entreprendre :

Tableau N°. 18 : répartition selon la capacité d'entreprendre

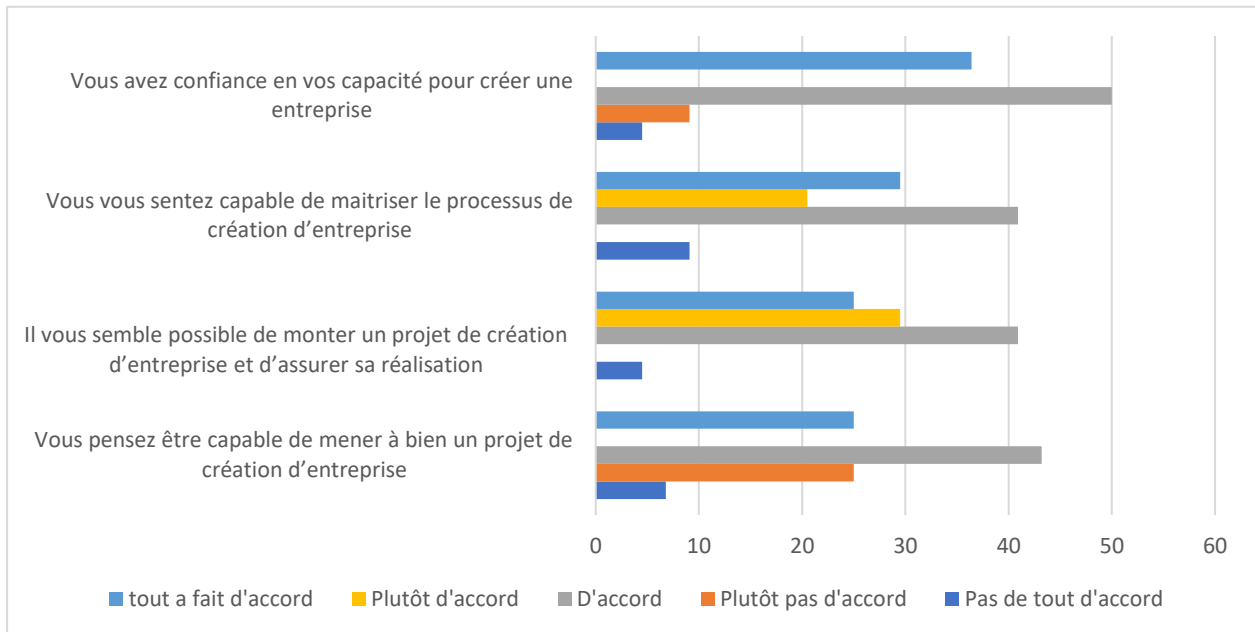
	Réponses :	Effectifs	Pourcentage %
Vous pensez être capable de mener à bien un projet de création d'entreprise	• Pas de tout d'accord	3	6.8
	• Plutôt pas d'accord	11	25
	• D'accord	19	43.2
	• Plutôt d'accord	0	0
	• Tout a fait d'accord	11	25
Il vous semble possible de monter un projet de création d'entreprise et d'assurer sa réalisation	• Pas de tout d'accord	2	4.5
	• Plutôt pas d'accord	0	0
	• D'accord	18	40.9
	• Plutôt d'accord	13	29.5
	• Tout a fait d'accord	11	25
Vous vous sentez capable de maîtriser le processus de création d'entreprise	• Pas de tout d'accord	4	9.1
	• Plutôt pas d'accord	0	0
	• D'accord	18	40.9
	• Plutôt d'accord	9	20.5
	• Tout a fait d'accord	13	29.59

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Vous avez confiance en vos capacité pour créer une entreprise	• Pas de tout d'accord	2	4.5
	• Plutôt pas d'accord	4	9.1
	• D'accord	22	50
	• Plutôt d'accord	0	0
	• Tout a fait d'accord	16	36.4

Source : établie par nos même

Figure N°. 18 : Présentation graphique des capacités d'entreprendre :



Source : établi par nos même

Selon ces statistiques ci-dessus, les enquêtés sont d'accord pour toutes les propositions, ils ont des capacités entrepreneuriales.

On remarque que la plupart de la population sont d'accord pour cette option, peut être due à leurs capacité d'entreprendre et leurs connaissances en gestion pour la concrétisation de ce projet, la réponse se varie entre la capacité de mener ce projet, la confiance en soi qui est plus répandue que la maitrise de processus de création qui nécessite des connaissances dans le domaine de gestion que les autres domaines.

Les enquêtés ont répondu fréquemment sur l'option d'accord, ils leurs semble possible de monter un projet et garantir sa réussite. La garantie de réussite d'un projet dépend de la mise en place d'un plan d'action bien défini, avec des actions et objectifs bien délimités dans le temps.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Ainsi chaque acteur saura très exactement quel sera son champ d'action, les différentes tâches à accomplir ainsi que les éventuelles difficultés à éviter, un savoir-faire qui faut pas négliger.

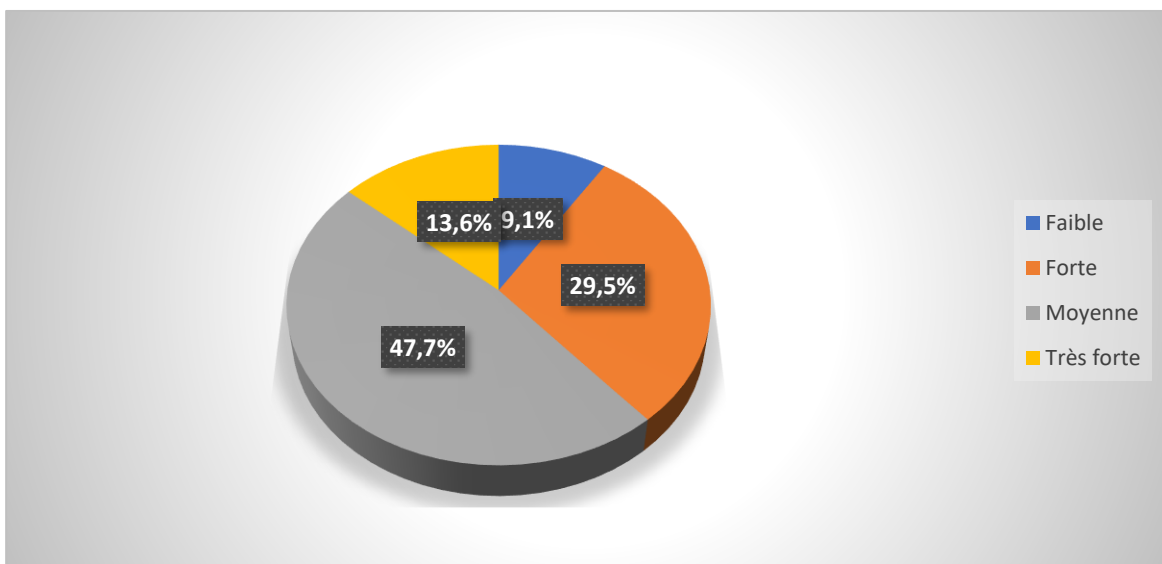
2.5.2. L'impact de la formation sur le désir de création d'une entreprise :

Tableau N°. 19 : répartition selon l'impact de la formation sur la création d'entreprise

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Faible	4	9,1	9,1	9,1
Fort	13	29,5	29,5	38,6
Moyenne	21	47,7	47,7	86,4
Très forte	6	13,6	13,6	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 19 : Présentation graphique de l'impact de la formation sur le désir de création d'une entreprise



Source : établie par nos même

Comme l'indique les statistique ci-dessus , on distingue que l'influence de la formation suivi a un impact moyenne sur le désir de création d'entreprise ce qui met encore l'université

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

algérienne dans un état critique , elle doit être sensible à l'évolution du monde, à l'évolution du monde des connaissances et aux exigences toujours renouvelées de la formation et de la recherche.

Elle doit forcément contribuer à la valorisation des territoires et des régions. C'est une dynamique dont l'enjeu principal est la résorption du chômage, principalement celui qui touche les jeunes diplômés sortant des universités.

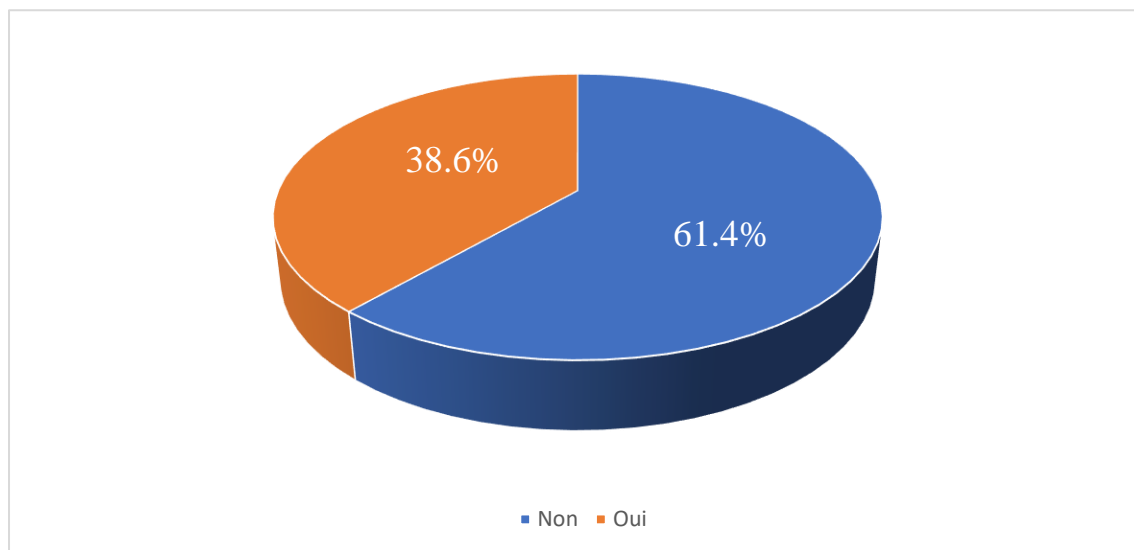
2.5.3. Les formations spécifiques à la création d'entreprise ou à sa gestion :

Tableau N°. 20 : répartition des formations spécifique à la gestion

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	27	61,4	61,4	61,4
Oui	17	38,6	38,6	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 20 : Présentation graphique de la population selon la formation de gestion



Source : établie par nos même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

En analysant les données collectées ci-dessus, on déduit que la plus de la moitié de la population n'ont pas tendance à suivre des formations de gestion (61,4%), malgré cette dernière aide à s'interagir d'une manière efficace avec d'autres spécialises dans le domaine qu'ils soient en interne ou externe.

Les 38,4% restant ont suivi des formations de gestions, peut-être pour compléter une formation technique, approfondir leur connaissance en gestion et découvrir une discipline qui les intéressent, mais la raison la plus commune d'après notre avis c'est pour développer leurs attitudes pour créer et gérer leurs propres entreprises.

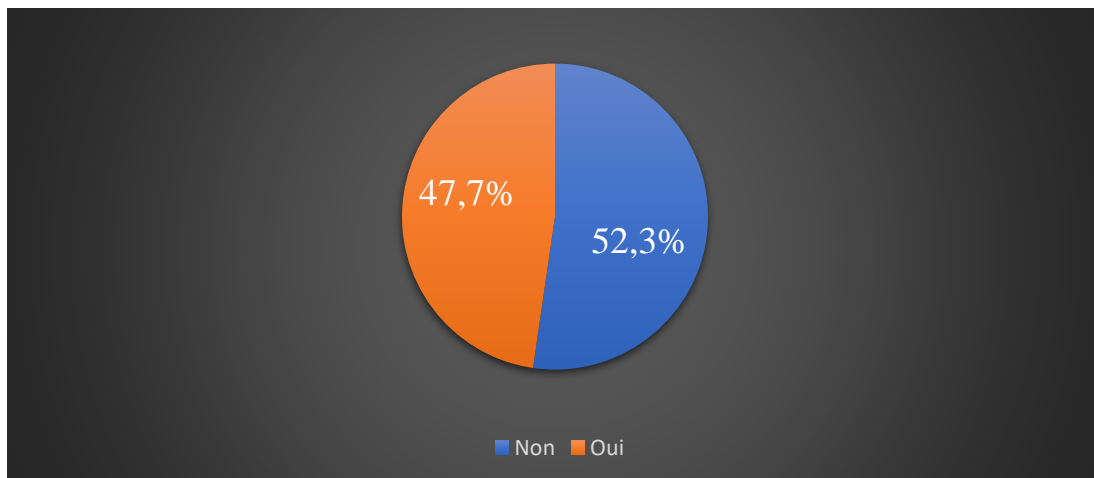
2.5.4. Connaissance à propos de la maison de l'entrepreneuriat :

Tableau N°. 21 : répartition selon la connaissance de la maison d'entrepreneuriat

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	23	52,3	52,3	52,3
Oui	21	47,7	47,7	100,0
Total	44	100,0	100,0	

Source : établie par le logiciel SPSS à partir des données collectées

Figure N°. 21 : Présentation graphique sur la connaissance de la maison de l'entrepreneuriat



Source : établie par nos même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

D'après les statistique ci-dessus , 47,7% des enquêtées ont déjà connu la maison de l'entrepreneuriat, peut-être même ont participer aux évènements organisée par cette dernières , tant dit que plus de la moitié des d'eux n'ont pas connaissance de la maison de l'entrepreneuriat en Algérie qui est conçue comme un espace convivial d'échanges et de mise en œuvre de programmes liés à la création d'entreprise, constitue un outil approprié sur lequel s'appuie l'ANADE pour inculquer les valeurs entrepreneuriales et initier les jeunes étudiants à l'acte d'entreprendre pour concrétiser leurs idées et faire émerger des projets à forte valeur ajoutée qui contribuent au développement de l'économie Nationale.

2.5.5. Analyse des obstacles de la mise en œuvre des idées de projet :

Tableau N°. 22 : répartition des obstacles de la mise en œuvre des idées de projet

	Réponses :	Effectifs	Pourcentage %
La lourdeur des démarches administratives	• Pas de tout d'accord	4	9.1
	• Plutôt pas d'accord	6	13.6
	• D'accord	20	45.5
	• Plutôt d'accord	7	15.9
	• Tout a fait d'accord	7	15.9
La difficulté d'accès a l'information	• Pas de tout d'accord	3	6.8
	• Plutôt pas d'accord	19	43.2
	• D'accord	17	38.6
	• Plutôt d'accord	0	0
	• Tout a fait d'accord	5	11.4
La difficulté d'accès aux marchés	• Pas de tout d'accord	7	15.9
	• Plutôt pas d'accord	0	0
	• D'accord	20	45.5
	• Plutôt d'accord	14	31.8
	• Tout a fait d'accord	3	6.8

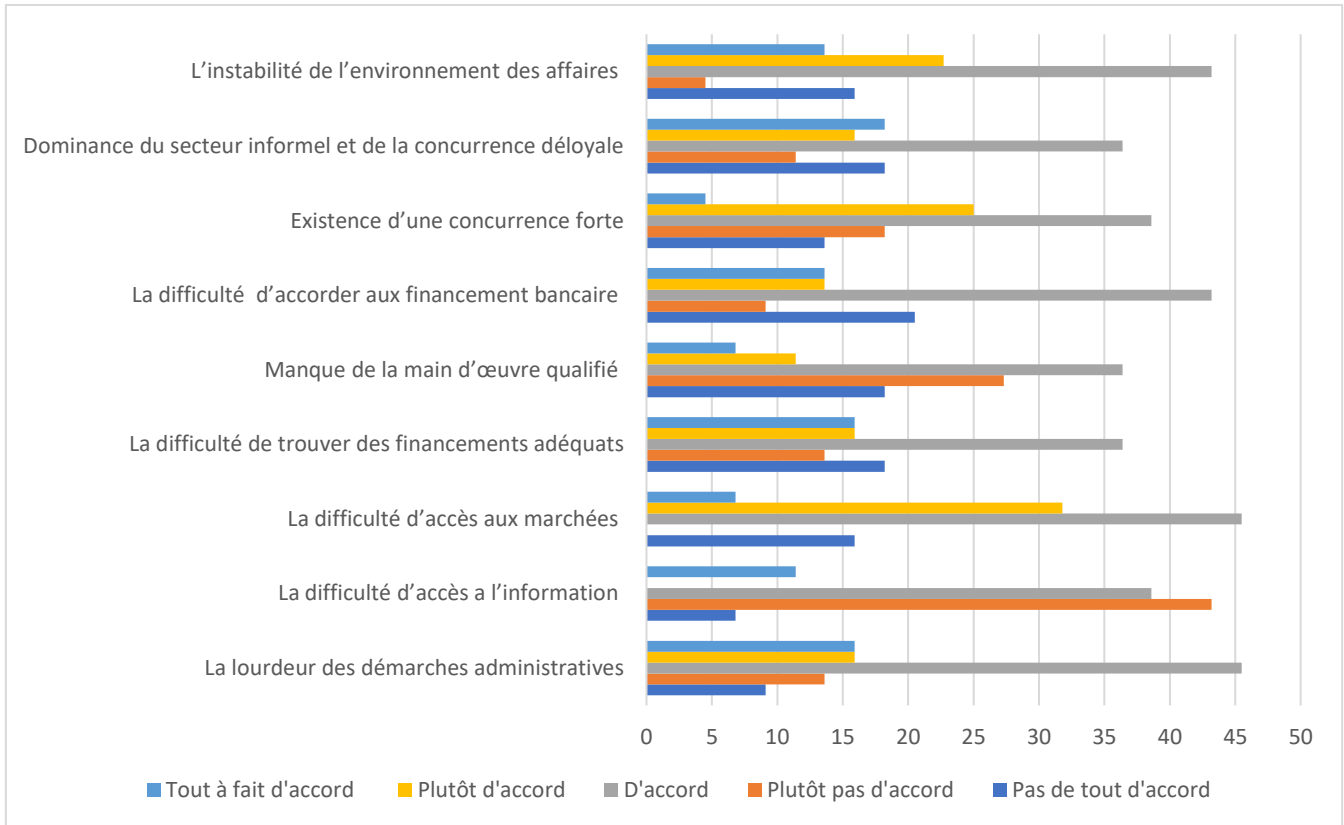
Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

La difficulté de trouver des financements adéquats	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	8 6 16 7 7	18.2 13.6 36.4 15.9 15.9
Manque de la main d'œuvre qualifié	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	8 12 16 5 3	18.2 27.3 36.4 11.4 6.8
La difficulté d'accorder aux financement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	9 4 19 6 6	20.5 9.1 43.2 13.6 13.6
Existence d'une concurrence forte	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	6 8 17 11 2	13.6 18.2 38.6 25 4.5
Dominance du secteur informel et de la concurrence déloyale	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	8 5 16 7 8	18.2 11.4 36.4 15.9 18.2
L'instabilité de l'environnement des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tout d'accord • Plutôt pas d'accord • D'accord • Plutôt d'accord • Tout a fait d'accord 	7 2 19 10 6	15.9 4.5 43.2 22.7 13.6

Source : établie par nos même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Figure N°. 22 : Présentation graphique des obstacles



Source : établie par nos même

Vu ces statistiques, les obstacles les plus répandues (option « d'accord ») sont ; la lourdeur des démarches administratives, la difficulté d'accès aux marchés, le financement bancaire et l'instabilité de l'environnement des affaires, les moins répandues sont ; la difficulté de trouver des financements adéquats, manque de la main d'œuvre qualifié et la dominance de secteur informel et de la concurrence déloyale. Nous essayons de développer et montrer l'impact des obstacles qui font barrière a la concrétisation du projet choisi par cette population :

Les démarches de création d'une entreprise en Algérie : Ces démarches sont assez longues : prévoir une durée d'un mois au minimum. A noter qu'il est obligatoire de passer par un notaire : ne pas hésiter à demander plusieurs devis.il n'y a pas à proprement parler guichet unique de la création d'entreprise en Algérie.

L'accès aux marché : le marché des produits et des services en Algérie est difficilement accessible il se caractérise par le manque de transparence et peu concurrentiel à cause des grandes

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

entreprises dont des entreprises publiques qui détiennent des grands parts de marché et font des barrières d'accès à ce marché.

La difficulté d'accorder au financement bancaire : La question de financement des PME en Algérie est toujours problématique. Malgré un arsenal juridique et institutionnel pour faciliter l'accès des entrepreneurs au financement le constat reste le même : le financement est un obstacle très sévère à l'entrepreneuriat. Les banques exercent une discrimination envers les petites entreprises où en phase de création, le secteur bancaire contribue à l'abandon de l'idée de création par ses mauvaises prestations et ses conditions qui apparaissent sévère.

Instabilité de l'environnement des affaires en Algérie : L'environnement des affaires est un espace conceptuel dans lequel évolue une entreprise. Il s'agit de l'ensemble des facteurs ayant un impact sur ses décisions et le développement de son activité, cependant en Algérie, il est instable, affecté par plusieurs contraintes ce qui nous pousse à conclure que le gouvernement algérien doit diversifier son économie pour sortir de la dépendance quasi-totale des hydrocarbures par la promotion et le développement d'autres filières disposant d'atouts compétitifs.

Section 03 : Analyse et interprétation des résultats du deuxième questionnaire

Nous consacrons cette section pour l'analyse et interprétation des résultats obtenus du deuxième questionnaire. L'analyse est faite comme suite :

3.1. Démarche administrative :

3.1.1. Dossier de création :

Tableau N°. 23 : répartition des dossiers de création d'entreprise et d'administration

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %	
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM
Es-que vous avez des dossiers de création d'entreprise ?	- Oui	05	05	100%	100%
	- Non	00	00	00	00%

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Avez-vous rencontrés des difficultés dans la procédure d'étude de dossier ?	- Oui	01	01	20%	20%	Si Oui : Qualification , financement
	- Non	04	04	80%	80%	
Selon vous, les formalités administrative peuvent-elles présenter un frein à la création d'entreprise ?	- Oui	02	01	40%	20%	
	- Non	03	04	60%	80%	

Source : établi par nos même

D'après le tableau ci-dessus, on constate que les deux organismes disposent des dossiers de création d'entreprise vu leurs rôles dans la création d'emploi, la lutte contre le chômage, et leurs contributions dans l'économie nationale.

De nos investigations, on se rend compte que ces deux derniers ne rencontre aucune difficulté dans la procédure d'étude de dossier de création d'entreprise (80%), cependant, on note que 20% des enquêtés rencontre des difficultés aux niveau de qualification et de financement des projets, cela est peut-être due aux projet qui ne remplissaient pas les conditions convenues avec l'organisme, ou que ce dernier a un cout élevé qui dépasse le seuil de montant de financement.

L'échantillon étudiée montre que ces organismes conviennent majoritairement que les formalités administratives ne constituent pas un obstacle face à la création d'entreprise, vu leurs efficacité, rapidité, simplifications, et confiance en leurs capacités professionnelle.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

3.1.2. Traitement des dossiers :

Tableau N°. 24 : répartition selon la durée de traitement de dossier

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %	
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM
Combien de temps vous prenez pour le traitement d'un dossier ?	- Moins d'un an	04	05	80%	100%
	- Un ans	01	00	20%	00%
	- Plus d'un ans	00	00	00%	00%

Source : établi par nos même

D'après le tableau N°24, on s'apercevaient que la durée de traitement des dossiers de création d'entreprise, pour les deux dispositifs ne dépassent pas une années, une période que nous considérons plutôt injuste car il y'aura déjà des promoteurs qui ont changer leurs situation et ne veulent plus investir et créer leurs propre entreprise ,et il y'a ceux qui , en revanche ont échoué principalement à cette idée et même la perte de volonté de s'y engager dans la démarche entrepreneurial ,bien entendu, cela varie selon la personnalité de chaque porteurs de projet.

3.1.3. Méthodes de communication :

Tableau N°. 25 : répartition selon la méthode de communication

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %		Autres :
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM	
Comment vous informer les porteurs de projet ?	- Internet	04	05	80%	100%	-Séminaires -Radio- télévision -Convocation -téléphone
	- journée d'étude	01	00	20%	00%	

Source : établi par nos même

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Le tableau N°25 , nous montre que ces dispositifs utilise généralement l'internet comme une source de communication , ce qui explique leurs ouverture à la technologie, et facilitant le processus de communication entre les deux partie afin d'assurer une bonne progression de la démarche administrative, leurs détermination en améliorant la communication les a conduit à utiliser même les séminaire, radiotélévision ,convocation et téléphone , ce qui se considèrent a notre avis ,un point positif indéniable.

3.1.4. Montage de dossier :

Tableau N° . 26 : répartition selon le montage de dossier

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %	
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM
Montage de dossier demandé par ce dispositif	-Facile	02	03	40%	60%
	-Satisfaisante	03	02	60%	40%
	-difficile	00	00	00%	00%
	-Très difficile	00	00	00%	00%

Source : établi par nos même

D'après les données ci-dessus, présenté dans le tableau N°26, le montage de dossier ANSEJ est satisfaisante (60%) plutôt que celui de l'ANGEM (facile 60%) vu que ce dispositif exige seulement les papiers d'identification et un exemplaire de factures pro forma des matières premières ou un devis quantitatifs et estimatif des matières premières.

Tant dis que l'ANSEJ va plus loin que ça, elle exige un dossiers financier constituant les factures pro forma des équipement , un devis d'assurance multirisque des équipements ,devis d'aménagements du local s'il y a lieu ,et un dossier administratif qui se constitue de papiers d'identification avec qualifications professionnelle , extrait de rôles ,déclaration sur l'honneur , attestation de libération vis-à-vis du service national (pour les promoteurs âgés entre 19 et 20 ans) et un engagement de créer 2 emploi permanents lorsque l'âge du gérant est compris entre 35 et 40 ans .

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

3.2. Financement :

3.2.1. Méthode de financement :

Tableau N°. 27 : répartition selon les méthodes de financement

Questions :	Réponses :	
	ANSEJ	ANGEM
Quelles sont les aides financières à fournir aux créateurs d'emploi selon votre dispositif ?	<ul style="list-style-type: none"> -Crédit, avantages fiscaux -Prêt sans intérêt -Avantages fiscaux -Crédit, prêt non rémunéré -Crédit remboursable sans intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> -Versement PNR d'un taux de 29% par rapport au montant de projet -Prêt non rémunéré, avantages fiscaux et parafiscaux -PNR, avantages fiscaux et parafiscaux -PNR non rémunéré -L'achat des équipements et matière première

Source : établi par nos même

Les données collectées dans le tableau N°27 nous montre les variances de différents aides financiers fournit par ces dispositifs, l'ANSEJ offre des avantages fiscaux dont la franchise de TVA, et l'exonération de cette dernière, des prêts sans intérêt, sans mentionner les différents modes de financement tels que le financement triangulaire ; qui engage le promoteur, la banque et l'ANSEJ, ce type de financement est constitué de l'apport personnel des jeunes promoteurs. Le prêt non rémunéré de l'ANSEJ (PNR) et le crédit bancaire dont les intérêts sont bonifiés à 100% et qui est garanti par le fond de caution mutuelle de garantie risque/crédit jeunes promoteurs, le financement mixte qui englobe deux acteurs ; Le promoteur avec un apport personnel de 71% à 72 % du montant d'investissement et L'ANSEJ avec un prêt sans intérêt de 28% ou 29%., Et l'auto financement.

Par contre l'ANGEM offre des prêts non rémunérés avec un plafond de **100.000,00 DA** et qui peut atteindre 250 000 DA au niveau des wilayas du Sud) jusqu'au prêt plus important (ne

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

dépassant pas **1.000.000,00 DA**), destiné pour la création d'activité et faisant appel à un montage financier avec une banque. Et des avantages parafiscaux qui constitue un moyen d'orienter de façon très souple certaines interventions économiques ou sociales ponctuelles. D'autre part, elle associe certains professionnels à une opération de redistribution de ressources prélevées sur leurs propres affaires ou leurs propres bénéfices, alors que leur éparpillement même aurait interdit toute tentative d'organisation volontaire.

3.2.2. Traitement du délai des aides :

Tableau N°. 28 : répartition selon le délai d'obtention des aides financières

Questions :	Réponses :	
	ANSEJ	ANGEM
Quelle a été le délai d'obtention de ses aides financières pour les entreprises ?	<ul style="list-style-type: none"> - Moyennement moins d'une année - 6 mois - 10 mois - 6 mois -Entre 6 mois et 12 mois 	<ul style="list-style-type: none"> -Aux moins 6mois -Un mois aux moins -Selon la motivation et l'engagement des porteurs de projet -Selon les circonstances -Une année jusqu'à 2ans

Source : établi par nos même

D'après les données ci-dessus, on constate que le délai d'obtention des aides financières chez ANSEJ est probablement plus précis que les dispositifs ANGEM.

Ce délai peut aller jusqu'à une année maximum chez l'organisme ANSEJ, quant au organisme ANGEM on ne peut pas déterminer le délai exact vu les réponses des enquêté mais on peut dire que sa peut aller jusqu'à deux ans maximum.

3.2.3. Analyse du délai d'obtention des aides

Tableau N°. 29 : répartition selon l'avis des enquêtées sur le délai d'obtention des aides

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %	
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM
	-Oui, crédit accordé rapidement	01	01	20%	20%

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Comment jugez-vous ce délai ?	-Moyennement, cela aurait pu être plus rapide	04	04	80%	80%
	-Non, beaucoup trop long	00	00	00%	00%

Source : établi par nos même

Selon les statistiques présenté dans les tableaux ci-dessus la majorité de la population pensent que le crédit aurait pu être accordé plus rapidement ce qui explique une turbulence dans la gestion de crédit pour les deux dispositifs, la cause reste méconnaissable vu le manque d'information, alors on s'attend à ce que cette défaillance est peut-être dû aux sur charge des demandeurs de crédit, ainsi le manque des ressources financières.

3.2.4. La suffisance des aides financiers :

Tableau N° . 30 : répartition selon la suffisance des aides financières

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %	
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM
D'après vous, le fait de bénéficier seulement des avantages financiers, est-il suffisant pour créer une entreprise ?	- Oui	00	01	00%	20%
	-Non	05	04	100%	80%

Source : établi par nos même

Selon le tableau N°30 , la majorité écrasante de la population étudiée(dans les organismes) ,croient que les aides financières ne suffit pas pour créer une entreprise vu le manque d'expérience des jeunes promoteurs et l'absence presque totale des capacités de gestion car le financement seul sans accompagnement et formation n'aboutit pas aux objectifs fixées cela peut conduire à un manque de visibilité sur le projet, des objectifs imprécis, aucun management des risques, aucune visibilité sur la disponibilité des ressources et une mauvaise communication et aux final un grand échec.

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

3.3. Accompagnement :

3.3.1. Accompagnement par les dispositifs :

Tableau N°. 31 : répartition selon l'accompagnement des dispositifs

Questions :	Réponses	Effectifs		Pourcentages %		
		ANSEJ	ANGEM	ANSEJ	ANGEM	
A ce que vous avez déjà accompagné des entreprises ?	- Oui	05	05	100%	100%	Si Oui :
	- Non	00	00	00%	00%	
Pensez-vous avoir été suffisamment bien guidés l'entreprise en termes d'accompagnement, de conseils etc. ?	- Oui	04	05	80%	100%	Formation Orientation
	- Non	01	00	20%	00%	
Pensez-vous que ce dispositif joue un rôle important dans le processus de création d'entreprise ?	- Oui	05	05	100%	100%	
	- Non	00	00	00%	00%	

Source : établi par nos même

Selon le tableau ci-dessus, on constate que les deux dispositifs ont accompagné plusieurs entreprises dès leurs créations. L'accompagnement est souvent présenté comme l'un des facteurs de réussite des projets de création, reprise ou développement d'entreprise. Ces structures sont progressivement imposées et développés.

Cependant les deux dispositifs ont rencontré quelque difficulté en termes de formation et d'orientation des jeunes dans le processus d'accompagnement ces derniers ont besoins de stimuler leurs esprits entrepreneuriaux, se familiariser avec les méthodes managériales et

Chapitre II Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

techniques de création d'entreprise et développer leurs capacités de réflexion pour des projets viables et innovants.

Ces dispositifs jouent un rôle important dans le processus de création d'entreprise vu qu'elle consiste en une transmission de connaissances spécifiques, il contribue à la définition des critères qui serviront de fondations à la décision de l'entrepreneur et à la distinction de l'information fiable et pertinente pour la poursuite du projet entrepreneurial. Il se doit d'adapter sa posture afin de cerner la personnalité de l'entrepreneur, ses compétences et savoir-faire, mais aussi comprendre sa situation particulière, ses enjeux. Il doit prendre en compte la dimension du projet et toujours adapter son approche et considérer que les organisations de petite taille ne peuvent s'entendre comme un modèle réduit des grandes entreprises elles apportent aussi un regard critique sur le développement du projet et sur la pertinence des actions du porteur de projet. Cette forme de confrontation bienveillante aide à développer un raisonnement pragmatique, moins idéaliste, et à justifier chaque choix, ce qui est nécessaire pour apprendre à définir ses priorités.

Ensemble des conseils fournis par les enquêtées pour créer des entreprises dans le cadre de ces dispositifs :

- Bien étudier le marché
- Bien choisir le créneau de projet
- Faire preuve de patience
- Se renseigner sur l'activité
- Aimer son métier, le maîtriser
- Se lancer dans des domaines dont vous êtes qualifié
- Courage, optimisme, réalisme
- S'investir physiquement et moralement
- Être professionnelle
- Avoir une vision dotée d'horizon lointain
- Avoir le sens de responsabilité, la résilience, la persévérance
- Avoir un fond de roulement

Conclusion

Durant ce deuxième chapitre, qui consistaient à une vérification et une validation empirique des propositions exploitées, pour but de mesurer la contribution réelle de la formation universitaire de l'entrepreneuriat et des dispositifs sur la création d'entreprise dans la wilaya de Bejaïa.

L'interprétation des données collectées, nous a permis de constater l'importance des dispositifs (ANSEJ,ANGEM) dans la création d'entreprise .Nous avons, par ailleurs , fait ressortir un certain nombre d'éléments relatifs aux dispositifs , ils ont participé à la création d'entreprise et l'ouverture de ses portes à une initiative entrepreneuriale en responsabilisant les promoteurs dans les activités et cela en leur incluant un esprit créatif adopté à leurs formations qui permet un épanouissement économique .

Conclusion Générale

Notre présente étude sur l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, dans laquelle nous avons essayé d'illustrer la contribution des organismes mis en place par le gouvernement Algérien à savoir ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI dans la création des entreprises, la création d'emploi et la lutte contre le chômage.

En effet, nous avons commencé par l'établissement d'un cadre conceptuel des concepts d'entrepreneuriat, l'esprit d'entreprise et de création d'entreprise, et situer leurs émergences respectives dans la science économique.

Ensuite, nous avons présenté et évoquer les différents politiques publiques d'aide à la création d'entreprise en Algérie, tout en essayant de mettre en insertion l'entrepreneuriat et la création d'entreprise par le biais des dispositifs.

Enfin, après avoir établi le cadre conceptuel de notre problématique, de la collecte d'information relative à notre enquête, nous sommes parties à la partie exploratoire de ce travail qui s'est basé sur une enquête par questionnaire auprès des jeunes diplômés et des organismes d'emploi (ANSEJ et ANGEM) de la wilaya de Bejaia, afin de déterminer le rôle de ses dispositifs dans la création des entreprises.

Résultat :

L'analyse des données recueillies et après traitement des différents questionnaires, nous a permis de constater qu'il est nécessaire pour l'entrepreneur de disposer d'un certain nombre de conditions comme la formation initiale et l'expérience professionnelle pour la prise de risque et la réussite de son entreprise, ces conditions permettent de surmonter toutes les difficultés rencontrées lors de la création d'entreprise.

Le manque d'accompagnement, de suivi et l'absence de formation de la part de ces dispositifs sont à l'origine de la forte demande des porteurs de projet, ce qui empêche les responsables de cet organisme de fournir un service de qualité mais malgré cela les porteurs de projet doivent être suivis et accompagnés au moins durant les premières années de création de leurs activités et travailler surtout avec plus de transparence, tout cela assure sans aucun doute la réussite et la survie des entreprises des entrepreneurs.

Les recommandations :

Pour remédier aux insuffisances de l'offre des dispositifs en termes d'accompagnement entrepreneurial nous proposons ces quelques propositions et recommandations :

- Améliorer et encourager la collaboration entre les divers organismes d'aide à la création d'entreprise de la wilaya ;
- Intégrer l'éducation entrepreneuriale dans les systèmes éducatifs afin d'encourager l'émergence de l'esprit d'entreprise, notamment chez les jeunes femmes et hommes ;
- Promouvoir le développement et la prestation des services de développement d'entreprises de qualité accessibles aux entrepreneurs en milieu urbain et rural ; - Promouvoir des produits et services financiers durables ciblant spécifiquement les besoins de ces entrepreneurs ;
- Elaborer et mettre en œuvre des politiques harmonisées pour la libre circulation des biens et des services permettant aux opérateurs économiques, particulièrement les entrepreneurs, de tirer profit des marchés régionaux et sous régionaux ;
- Mettre en place et/ou renforcer les observatoires régionaux pour rassembler, analyser et diffuser des données quantitatives et qualitatives ventilées par sexe sur les activités économiques et les entreprises.

Les facteurs de la réussite des entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs peuvent être interne c'est-à-dire lié à l'entrepreneur lui-même à l'environnement de l'entreprise et même à la qualité de l'accompagnement qui donnera ce dispositif ;

- Négocier avec les collectivités locales des quotas pour une meilleure participation ces entrepreneurs dans les projets structurants régionaux.
- Mettre au point une protection nationale dans les administrations publique en travaillant pour une meilleure accessibilité des entrepreneurs aux services de l'administration publique, en particulier au niveau des structures d'appui à la création d'entreprise ;
- Mettre en œuvre des politiques fiscales qui tiennent compte des questions de genre et des besoins de ces entrepreneurs ;

Les limites :

Toutefois nous pouvons dresser quelques limites à ces résultats tels que : Le refus de certains entrepreneurs de répondre aux questionnaires, la difficulté de convaincre les interrogés des organismes d'emploi enquêtés et l'accès difficiles aux informations relatives aux questionnaires de notre questionnaire, de même, le temps pris par ses organismes pour répondre à nos questionnaires prenait un certain temps, ce qui entraînait un blocage dans l'avancement des travaux.

Les perspectives :

Nous souhaitons que les dispositifs d'aide à la création d'entreprise se développent et se renforcent d'avantage au profit des jeunes diplômés, en développant leurs capacités de création à travers les différentes possibilités et aides qui peuvent faire de notre jeunesse un avenir prospère.

Listes bibliographique

Ouvrages :

- 1 -Alain, Fayolle, « introduction à l'entrepreneuriat »,Dunod,paris,2005.
- 2 - Alain Fayolle, « le métier de créateur d'entreprise » ,édition d'organisation, 2003.
- 3 - BERREZIGA A et MEZIANE A «la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens», Colloque National sur : les Stratégies d'Organisations et d'Accompagnement des PME en Algérie .
- 4 -Boislandelle H.M, « Dictionnaire de gestion :vocabulaire, concepts et outils », Economica , paris, 1998.
- 5 -BoufeldjaGhiat , « Culture de travail et entrepreneuriat ».
- 6 -Fayolle A (2005),op.cit.
- 7-Frank Entreprenre « une introduction à l'entrepreneuriat »,De boeck,2016 .
- 8 -JULIEN P A ,Marchesnay Op.cit., Economica ,paris,1996.
- 9 -KIZABA. G ; « Entrepreneuriat & accompagnement, outils actions et paradigmes nouveaux » Ed Le Harmattan, Paris, 2008 .
- 10 -Léger-JARNIOU, «Le grand livre de l'entrepreneuriat», Dunod ,2008.
- 11 -Léger JARNIOU , « le grand livre de l'entrepreneuriat ».Dunod , paris,2013 ,
- 12 -MADAOUIM « les nouvelle figures de l'entrepreneuriat en Algérie : un essai de typologie» cahier du CREAD , 2008.
- 13 -Maroc Benoun et Patrick Scité par Albert P, Fayolle A et Marion S « L'évolution du système d'appui à la création d'entreprise » In revue FG n° 101, Novembre- Décembre, 1994.
- 14 -Marie- Thérèse RAPIOU « entrepreneuriat et formes d'emploi ... point de repères »,2010.
- 15 -ROMAGNI, (Patrick) et WILD, (Valérie) : l'intelligence économique au service de l'entreprise, éditions LES PRESSES DU MANAGEMENT, Paris, 1998.

16 -Verstraete T, «Histoire d'entreprendre ,les réalités de l'entrepreneuriat » Ed. EMS, 2000 .

17 - Verstraete T , « entrepreneuriat et management stratégique : des domaines singuliers se recouvrant par le truchement des stratégies entrepreneuriale »management international,2002,Vol.6.

18 -Wtterwulgher R , « la PME :une entreprise humaine », Boeck université,1998.

19 -Yvon Pesqueux, « entrepreneur ,entrepreneuriat et entreprise : de quoi s'agit - il ? ».CNAM, professeur titulaire de la chaire « développement des systèmes d'organisation ». France ,septembre 2014 .

Thèses et mémoires :

1 -TOUNES, « l'intention entrepreneuriale -une recherche comparative entre des étudiants en DESS CAAE » . Thèse de doctorat en science de gestion , université de Rouen, France, 2003.

Revue et articles :

1 - ANGEM, « Le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micros entreprises », agences de Bejaia.

2 -Article de Nassira KOURAICHE, Les Cahiers du Cread, vol. 34 - n° 2 –publié le 05/05/2019

3 -Christian Bruyat. « Création Entreprise : Contributions épistémologiques et modélisation ».Gestion et management .Université pierre Mendés-France – Grenoble , 1993.

4 -Commission des Communautés Européennes : « l'esprit d'entreprise en Europe», COM 2003 ?27 finale ,Bruxelles, 21/01/2003.

5 -Commission Européenne, « livre vert :l'esprit d'entreprise en Europe »publications entreprise,2003.

6 -Journal officiel n°34,1994.

7 -Moreau R, « l'identité entrepreneuriale en soi . Le cas de 45 fondateurs d'entreprise de nouvelle technologie ». Revue Internationale de la PME, Vol.17,N°2 ,2004.

8 -Richard MARC lacasse, cite par Emile-Michel Hernandez, le processus entrepreneurial vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Ed le harmattan, paris 1999.

9 -Shapero, cité par Emile- Michel Hernandez, le processus entrepreneurial vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Ed le harmattan, paris 1999.

Textes législatifs et réglementaire :

1- Le décret exécutif N°90-143 du 22/05/1990 portant Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes.

Sites web :

1 -Algérie presse service – www.aps.dz

2 -<http://www.granddictionnaire.com/>.

3 -<https://www.economie.gouv.fr>

4 - programme d'appui jeunesse emploi, www.paje.dz

5 -www.anade.dz

6 -www.cnac.dz

7 -www.angem.dz

8 -www.andi.dz

Table des matières

Remerciement.....	1
Dédicace	
Listedesabréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figure	
Introductiongénérale.....	1
Chapitre I: L’entrepreneuriat et les dispositifs d’aide à la création d’entreprise	
Introduction	4
Section 01 : la culture entrepreneuriale	4
1.1. Définition de la culture.....	4
1.2. la culture entrepreneuriale	4
1.3. L’entrepreneuriat.....	5
1.3.1. Définition de l’entrepreneuriat	5
1.3.2. les paradigmes dominants en entrepreneuriat.....	7
1.4. L’esprit d’entreprise :	8
1.5. l’entrepreneur :	9
1.5.1. L’entrepreneur comme un acteur principal de l’entrepreneuriat	9
1.5.2. Définition de l’entrepreneur :	10
1.5.3. Typologie d’entrepreneur :	11
1.5.3.1. Les figures typologiques proposées dans la littérature entrepreneuriale :	11
1.5.3.2. Caractéristique d’un entrepreneur :	13
1.6. L’entrepreneuriat et création d’entreprise :	14
1.6.1. Création d’entreprise : phénomène entrepreneurial à facettes multiples.....	15
1.6.2. Du caractère entrepreneurial de la création d’entreprise :	15
1.6.3. Entrepreneuriat :	16
Section 02 : les dispositifs d’aides à la création d’entreprise.....	17
2.1. Présentation des dispositifs d’aide à la création d’entreprise.....	17
2.1.1. Agence Nationale de Soutien à l’Emploi des Jeunes : (ANSEJ).....	18
2.1.1.1. L’Agence Nationale d’Appui et de Développement de l’entrepreneuriat (ANADE ex ANSEJ) :	18
2.1.2. La Caisse Nationale d’Assurance Chômage (CNAC).....	20
2.1.2.1. L’indemnisation du chômage :	20
2.1.2.2. Les mesures actives :	21
2.1.2.3. L’aide à la création d’activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans :	21
2.1.2.4. Le dispositif de Soutien à la création et à l’extension d’activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans :	22
2.1.2.5. Dispositif portant mesures d’encouragement et d’appui à la promotion de l’emploi :	22
2.1.3. L’Agence Nationale de la Gestion de Microcrédit (ANGEM):	22

2.1.3.1. Les objectifs de l'ANGEM :	22
2.1.3.2. La mission de L'ANGEM :	23
2.1.4. Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).	24
2.1.4.1. La mission de L'ANDI :	24
Section 03 : l'entrepreneuriat et les dispositifs d'aides et d'accompagnement :	25
3.1. Outil de l'accompagnement entrepreneurial :	25
3.1.1. L'information :	26
3.1.2. La sensibilisation :	26
3.1.3. La stimulation :	27
3.1.4. La formation :	27
3.1.5. La préparation :	28
3.1.6. Le conseil :	28
3.1.7. le soutien institutionnel :	28
3.1.8. le financement :	28
3.1.9. La participation :	29
3.2. Accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat en Algérie :	30
3.3. Le rôle des dispositifs d'aides et d'accompagnement a la création d'entreprise :	32
Conclusion.....	33

Chapitre II: Evaluation de la création d'entreprise et ses dispositifs d'aides

Section 01 : méthodologie de l'enquête	34
1.1. L'objectif de l'enquête :	34
1.2. Elaboration du questionnaire :	34
1.3. La taille de l'échantillon :	35
1.4. Le déroulement de l'enquête :	36
1.5. le traitement et dépouillement des questionnaires :	36
Section 02 : Analyse des résultats de la première enquête :.....	36
2.1. Le profil de l'entrepreneur :	36
2.1.1. Le genre de l'entrepreneur :	36
2.1.2. La Faculté d'étude des entrepreneurs :	38
2.2. Analyse de l'intention entrepreneuriale :	40
2.2.1. Analyse de L'intention de création d'entreprises	41
2.2.2. Les type de création d'entreprise.....	42
2.2.3. Analyse de Degré de l'intention de création d'entreprise :	43
2.2.4. La période de l'apparition de l'idée de création d'entreprise.....	44
2.2.5. Analyse de désir entrepreneuriale selon la situation actuelle de la population :	46
2.3. Attitude entrepreneuriale :.....	49
2.3.1. L'idée de projet de création d'entreprise :	49
2.3.2. Les informations collectées par la population :	51
2.3.3. Analyse des moyens de financements principaux de création d'entreprise :	52
2.3.4. Analyse des chances de réussite de projet selon les enquêtés :	54
2.4. Normes sociale :.....	55
2.4.1. Imitation des entrepreneurs par la population :	55
2.5. Faisabilité entrepreneuriale :.....	58
2.5.1. Analyse de la Capacités d'entreprendre :	58

2.5.2. L'impact de la formation sur le désir de création d'une entreprise :.....	60
2.5.3. Les formations spécifiques à la création d'entreprise ou à sa gestion :	61
2.5.4. Connaissance à propos de la maison de l'entrepreneuriat :.....	62
2.5.5. Analyse des obstacles de la mise en œuvre des idées de projet :	63
Section 03 : Analyse et interprétation des résultats du deuxième questionnaire.....	66
3.1. Démarche administrative :	66
3.1.1. Dossier de création :	66
3.1.2. Traitement des dossiers :	68
3.1.3. Méthodes de communication :.....	68
3.1.4. Montage de dossier :.....	69
3.2. Financement :	70
3.2.1. Méthode de financement :	70
3.2.2. Traitement du délai des aides :	71
3.2.3. Analyse du délai d'obtention des aides	71
3.2.4. la suffisance des aides financiers :.....	72
3.3. Accompagnement :.....	73
3.3.1. Accompagnement par les dispositifs :	73
Conclusion.....	75
Conclusion Générale	77
Listes bibliographique	
Annexes	

Annexes

Questionnaire n°01 : Culture entrepreneurial

- **Renseignement sur la formation universitaire :**

1-Sexe : Masculin féminin

2-Faculté d'étude :

Technologie Sciences exactes SNV SEGC SHS
autres :

- **Intention entrepreneuriale :**

3-Que préférez-vous être dans la vie professionnelle ?

Entrepreneur Salarié

4-Avez-vous l'intention de créer une entreprise dans le futur ?

Oui Non

*Si non, pourquoi ?.....

*Si oui :

5-Votre entreprise sera elle une :

Nouvelle création Reprise d'une entreprise familiale

6-Votre intention de créer une entreprise est :

Très faible Faible Moyenne Forte Très forte

7-Quand pensez-vous sur l'idée de création de projet :

Pendant les études Juste après l'obtention du diplôme

Après une petite expérience en tant que salarié dans une entreprise

Longtemps après l'obtention du diplôme

Autre , a précisé.....

8-En prenant en compte votre situation actuelle, indiquez votre degré d'accord ou de désaccord avec les énoncés suivants :

	Pas de tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Votre objectif professionnel est de devenir entrepreneur					
Vous êtes prêt à vous sacrifier pour devenir entrepreneur					
Vous allez tout faire pour créer et gérer votre propre entreprise					
Vous avez une forte détermination à créer une entreprise dans le futur					
Vous avez très sérieusement réfléchi à démarrer une entreprise					
Vous avez la ferme intention de démarrer une entreprise un jour					
Vous êtes prêt à surpasser toutes les difficultés pour réaliser votre projet d'entreprise					
Vous économisez de l'argent dans le but de créer une entreprise					
Vous cherchez des opportunités pour créer une entreprise					

• **Attitudes entrepreneuriale :**

9 Votre attitude à l'égard de la création d'entreprise :

	Pas de tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Il vous semble intéressant de lancer votre propre projet					
Vous avez une attitude favorable l'égard de l'acte d'entreprise					
Vous préférez une carrière entrepreneuriale L'idée de créer votre entreprise vous semble attractive					

10-Avez-vous une idée ou un projet de création d'entreprise ?

Oui

Non

	OUI	NON
Suite à des rencontres avec des entrepreneurs		
Suite à un emploi ou un stage		
Suite à un projet réalisé pendant votre formation		
Suite à votre formation universitaire suivie		
Pour échapper au chômage et assurer un travail		

11-Avez-vous commencé à collecter des informations sur :

	OUI	NON
Les conditions de création d'une entreprise		
La nature de projet à lancer et les moyens nécessaires pour le faire		
Le marché à cibler		
Les stratégies a adopté		
Les compétences et les qualifications qui permettent la réussite de votre projet		
Les dispositifs d'aides à la création d'entreprises		

12-Pour créer votre entreprise, les moyens de financements principaux seront :

- Epargnes personnelle Epargnes familiales prêt bancaire
 Prêt de la parenté Prêt d'amis Dispositif d'aide à la création
 Autre , à préciser.....

13-Comment mesurez-vous les chances de la réussite de votre entreprise une fois créée ?

- Certains de l'échec Incertains quant au succès ou à l'échec
 Certains de la réussite

• **Normes sociales :**

14-Ya-t-il des entrepreneurs dans votre entourage que vous souhaiteriez imiter ? Oui non

*Si oui :

- Père Mère Frères Sœurs Cousin Amis

15-Comment mesurez-vous l'influence de ces personnes sur votre décision d'entreprendre ?

	Aucune	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
Famille					
Amis					
Proche					
Conjoint					
Corps professoral					
Condisciples (entre individu)					

• **Faisabilité entrepreneuriale :**

16-Veuillez exprimer votre opinion encochant une case pour chaque item :

Capacité d'entreprendre	Pas de tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Vous pensez être capable de mener à bien un projet de création d'entreprise					
IL vous semble possible de monter un projet de création d'entreprise et d'assurer sa réalisation					
Vous vous sentez capable de maîtriser le processus de création d'entreprise					
Vous avez confiance en vos capacités pour créer une entreprise					

17 Comment mesurez-vous l'impact de votre formation sur votre désir de création d'une entreprise ?

Très faible Faible Moyen Fort Très fort

18-Avez-vous suivi des formations spécifiques à la création d'entreprise ou à sa gestion ?

Oui Non

Si oui, pour quelles raisons ?

	Oui	Non
Compléter une formation technique par une formation en gestion		
Approfondir mes connaissances en gestion		
Découvrir une discipline qui m'intéresse		
Développer mes aptitudes pour créer et gérer mon entreprise		

19-Avez-vous une idée sur la maison de l'entrepreneuriat ?

Oui Non

20-Avez-vous participé aux activités organisées par la maison de l'entrepreneuriat ?

Oui Non

21-Dans quelle mesure les facteurs suivants feraient-ils obstacles à la mise en œuvre de votre idée de projet ?

Facteurs contextuels	Pas de tout d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
La lourdeur des démarches administratives					
La difficulté d'accès à l'information					
La difficulté d'accéder aux marchés					
La difficulté de trouver des financements adéquats					
Manque de la main d'œuvre qualifiée					
La difficulté d'accorder au financement bancaire					
Existence d'une concurrence forte					
Dominance du secteur informel et de la concurrence déloyale					
L'instabilité de l'environnement des affaires					

Merci pour votre participation

5) Comment vous informer les porteurs des projets ?

Internet journée d' étude

Autres :.....

6) Montage de dossier demandé par ce dispositif ?

Facile Satisfaisante Difficile
Très difficile

7) Selon vous, les formalités administratives peuvent-elles représenter un frein à la création d' entreprise ?

Oui Non

• **Financement :**

9) Quelles sont les aides financières fournir aux créateurs d' emploi selon votre dispositif ?

Réponses :.....

10) Quelle a été le délai d' obtention de ses aides financières pour les entreprises ?

Réponses :.....

11) Comment jugez-vous ce délai ?

Oui, crédit accordé rapidement
Moyennement, cela aurait pu être plus rapide
Non, beaucoup trop long

12) D' après vous, le fait de bénéficier seulement des avantages financiers, est-il suffisant pour créer une entreprise ?

Oui Non

• **Accompagnement :**

13) A ce que vous avez déjà accompagné des entreprises ?

Oui Non

14) Pensez-vous avoir été suffisamment bien guidés les entreprises en termes d' accompagnement, de conseils etc. ?

Oui Non

Si oui :

Dans quelle tache ?

Formation

Orientation

Autres (veuillez préciser)

16) Pensez-vous que ces dispositifs jouent un rôle important dans le processus de création ?

Oui

Non

17) Quels conseils pouvez-vous donner à ceux qui veulent créer leur propre entreprise ? Notamment via les dispositifs d' aide et d' accompagnement :

.....
.....
.....

Merci pour votre participation

Résumé

L'entrepreneuriat est l'acte de création de la richesse supplémentaire. Cette richesse est créée par des individus qui assument des risques afin de donner de la valeur à un bien ou un service. L'acte de création peut être ou non exclusif.

L'objet de notre étude consiste principalement à répondre à un certain nombre de questions, pour une bonne compréhension de l'influence exercée par les Dispositifs sur l'entrepreneuriat niveau national, puis l'apporter au niveau de la wilaya de Bejaia., en répondant à la question Principale : quelle est le rôle de l'entrepreneuriat et des dispositifs tel que (ANSEJ, ANGEM, CNAC) dans la création d'entreprise ?

Nous avons fait une recherche bibliographique qui nous a permis de cerner notre étude Théorique, ensuite, nous avons effectué une étude empirique en élaborant deux questionnaires distribués aux étudiants et aux fonctionnaires au sein des organismes d'accompagnement. L'enquête du terrain a visé la Wilaya de Bejaïa. Cette enquête nous a permis de savoir et comprendre le phénomène de l'entrepreneuriat et tester l'efficacité des dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

Mot clés : Entrepreneuriat ; Entrepreneur ; Culture entrepreneuriale ; Création d'entreprise ; dispositifs d'aide

ملخص

ريادة الأعمال هي عملية تكوين ثروة إضافية. يتم إنشاء هذه الثروة من قبل الأفراد الذين يتحملون المخاطر من أجل إضافة قيمة إلى سلعة أو خدمة. قد يكون فعل الخلق حصرياً وقد لا يكون كذلك.

يتمثل هدف دراستنا بشكل أساسي في الإجابة على عدد معين من الأسئلة ، من أجل فهم جيد لتأثير الأجهزة على ريادة الأعمال على المستوى الوطني ، ثم نقله إلى مستوى ولاية بجاية ، من خلال الإجابة على الأسئلة الرئيسية. سؤال: ما هو دور ريادة الأعمال والآليات في إنشاء الأعمال؟ (ANSEJ ، ANGEM ، CNAC) مثلاً

أجرينا بحثاً ببليوغرافياً سمح لنا بتحديد دراستنا بعد ذلك ، أجرينا دراسة نظرية من خلال تطوير استبيانين تم توزيعهما على الطلاب وموظفي الخدمة المدنية داخل المنظمات الداعمة. استهدف المسح الميداني ولاية بجاية. أتاح لنا هذا الاستطلاع معرفة وفهم ظاهرة ريادة الأعمال واختبار فعالية أنظمة الدعم لإنشاء الأعمال التجارية

abstract

Entrepreneurship is the act of creating additional wealth. This wealth is created by individuals who assume risk in order to add value to a good or service. The act of creation may or may not be exclusive.

The object of our study consists mainly in answering a certain number of questions, for a good understanding of the influence exerted by the Devices on entrepreneurship at the national level, then bringing it to the level of the wilaya of Bejaia, by answering to the main question: what is the role of entrepreneurship and mechanisms such as (ANSEJ, ANGEM, CNAC) in business creation?

We did a bibliographic search that allowed us to identify our study Theoretical, then, we carried out an empirical study by developing two questionnaires distributed to students and civil servants within the support organizations. The field survey targeted the Wilaya of Bejaïa. This survey allowed us to know and understand the phenomenon of entrepreneurship and to test the effectiveness of support systems for business creation.